



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Centre technique régional pour la déficience visuelle

www.ctrdv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....3

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP4

– PRESENTATION DU CTRDV.....	6
AGREMENT	6
MISSIONS DU CTRDV	7
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	9
UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS	9
LES JEUNES DU SARADV.....	9
– L'ACTIVITE.....	11
COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES	11
DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS.....	20
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE.....	31
RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE ..	36
ANIMATION DU RESEAU SARADV.....	39
– TRAVAIL EN PARTENARIAT.....	44
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES	44
ECHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS.....	45
RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES	46
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS	46
– ORGANISATION DU SERVICE.....	50
LE PROJET DE SERVICE	50
L'ORGANISATION INTERNE	53
LA DEMARCHE QUALITE.....	54
– RESSOURCES HUMAINES	56
ORGANIGRAMME	56
ARRIVEES / DEPARTS.....	58
ACTIONS DE FORMATION SUIVIES.....	60
– PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024	61

LISTE DES REDACTEURS.....62

INTRODUCTION

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV mission par mission. L'année 2023 est marquée par une réorganisation de l'équipe de direction, des moyens humains en baisse, mais également par le développement de partenariats.

Dans un contexte de recrutement tendu dans le secteur médico-social, l'équipe mobile a dû fonctionner avec moins de moyens humains, nous obligeant à nous adapter : une collaboration avec un éducateur du SAAAS 69, formé IADV a permis de répondre aux besoins des jeunes sans trop d'impacts.

L'équipe du bilan conseil se réorganise pour répondre à la fois à la diminution de moyens humains, mais aussi aux besoins d'un public dont le profil évolue. Une convention avec le centre de référence des troubles des apprentissages de l'HFME va voir le jour.

La mission de recherche continue de se développer, avec en corollaire de nouveaux partenariats avec des laboratoires de recherche.

Les actions de communication, avec le développement du site internet et les posts réguliers sur les réseaux sociaux apporte de la visibilité aux actions du CTRDV.

Un nouvel outil numérique de référencement et de prêt des outils du RECATT et du RECOP, servant également à la gestion du fonds d'outils du projet CAA porté par l'ERHR est opérationnel et facilite la gestion, le suivi et les possibilités statistiques concernant les outils et matériels de ressource prêtés.

Le fond de matériel RECATT va pouvoir se renouveler et répondre davantage aux besoins, grâce à un CNR accordé par l'ARS.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

PRÉSENTATION DU CTRDV

AGRÉMENT

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2023-2024 (année scolaire) est de 215 jours.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2023, pour assurer une continuité de service.

MISSIONS DU CTRDV

Depuis 2018 le CTRDV a redéfini le contour de ses missions, pour plus de lisibilité.

Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de services autour de 5 grandes orientations.

Le tableau ci-dessous décline les prestations délivrées par le CTRDV, avec leur correspondance au regard de la nomenclature SERAFIN.



Missions	Missions	Activités	Professionnels concernés	Nomenclature des besoins	Nomenclature des prestations
Compensations du handicap autour de situation singulières	Proposer des interventions de professionnels	Evaluation/bilan Accompagnement	Professionnels du bilan conseil, de l'équipe mobile, informaticien	1.2 et 1.2.1 Besoins en matière d'autonomie	2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistés 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
	Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel	Transcription/ adaptation de documents reprographie prêt de matériel RECATT RECOP	Transcripteurs Bibliothécaire Informaticien Ergothérapeutes		2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre	Mettre à disposition du matériel adapté	Création et prêt de livres, de jeux adaptés, d'outils pédagogiques	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Familles		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Mettre à disposition des ressources numériques	Elaboration de fichiers pour la Mallette ressource/Padlets/fiches techniques et pratiques/police de caractère Luciole	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Informaticien		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Transmission des savoirs et savoirs-faire	Communiquer les savoir-faire de façon générique	Formations collectives/formations individuelles	Equipe des formateurs du CTRDV		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Communiquer les savoirs et savoir-faire autour d'une situation singulière	Rencontres/entretiens Observations/mises en situation Evaluations/sensibilisation	Equipe bilan conseil et équipe mobile		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Recherche action dans le champ de la DV					
Animation du réseau SARADV					3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

UN ACCÈS AUX RESSOURCES POUR TOUS

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- Jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,
- Familles des usagers,
- Professionnels des services membres du réseau SARADV,
- Professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,
- Enseignants, AESH, dont les personnels de la CSR
- Professionnels de santé
- Professionnels dispositifs de droit commun (enfance, culture, ...)
- Grand public.

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, même hors réseau SARADV : accès aux ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles gratuitement aux familles, et aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

LES JEUNES DU SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSR) et ceux de l'ULIS du Lycée Brossolette à Villeurbanne.

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV au dernier trimestre 2023 (année scolaire 2023-2024) font état de :

434 jeunes inscrits – liste haute intensité et basse intensité - (466 en 2022). L'effectif est en recul de 7%

67 en liste d'attente (82 en 2022). L'effectif est en recul (-18%)

Le nombre de jeunes concernés par le suivi à 3 ans est de 94, ils étaient 102 en 2022, soit une baisse de 7.8% (après une hausse de 45.7% en 2022).

Les effectifs du CAMSP DV ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés. Ces chiffres sont une photographie à un moment T, et susceptibles de variations durant la période de rentrée scolaire.

595 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2023 (650 en 2022 ; 634 en 2021) : nombre d'élèves inscrits (434) + nombre d'élèves en liste d'attente (67) + suivi à 3 ans (94).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, ou encore quelques enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV.

L'ACTIVITÉ

L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV. Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant l'organisation mise en place et les objectifs.

L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins d'analyse et de perspectives.

Nous poursuivons la réflexion sur la mise en correspondance entre nos missions et activités et la nomenclature des prestations SERAFIN PH, avec la perspective de renseigner l'activité dans Mediateam selon la nomenclature SERAFIN.

COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIÈRES

Proposer des interventions de professionnels

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistes
- 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne
- 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui
- 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques
- 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti
- 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

BILAN CONSEIL

Présentation

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspectée (lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation).

Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :

- La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
- Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
- Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan se déroule dans les locaux du CTRDV.

Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.

Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'efficacité visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.

De plus en plus d'équipes sollicitent un bilan conseil *in situ*.

Population des jeunes vus en bilan conseil depuis 2021

Activité de la mission bilan conseil en 2023 (avec rappel depuis 2021)					
	Nb jeunes vus	Nb bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo	Dont bilans pluridisciplinaires
2021	40	40	5 (12.5%)	8 (20%)	27 (67.5%)
2022	56	56	8 (14.2%)	20 (35.7%)	28 (50%)
2023	59	59	9 (15.2%)	16 (27.1%)	35 (59.3%)

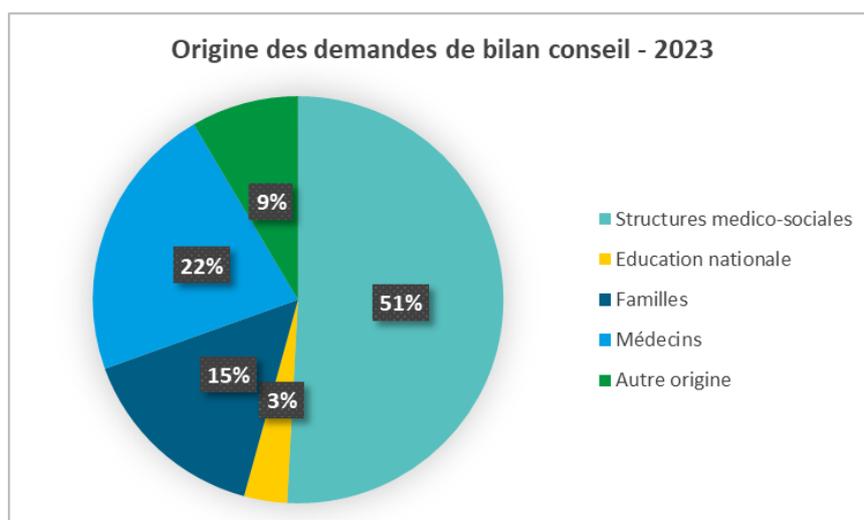
	Def auditive	Def Visuel	Def intell	Def métabol	Trbles psych	Cérébro lésion	TSLA	Autisme TED	Def moteur	Trbles comp et com	Poly hand	Autre déficit	Totaux
A titre principal	0	35	1	0	2	3	7	3	2	3	2	1	59
A titre associé	1	21	0	4	0	1	1	0	1	0	0	0	29

NB : les troubles dys et psychomoteurs sont catégorisés dans les retards d'apprentissage (cf définitions).

Les troubles attentionnels (2) dans les troubles du comportement et de la communication.

3/59 ne présentent pas de DV. Ils nous ont été adressés dans un contexte psychiatrique ou de troubles du comportement sévère dans lequel il nous a été demandé d'éliminer une DV.

Commentaires concernant l'activité de bilan conseil pour l'année 2023



59 jeunes ont été vus en 2023. Soit une augmentation de 5.3% par rapport à 2022, malgré l'absence d'ophtalmologiste du 20 mars au 25 juin 2024 et la vacance du poste d'orthoptiste pendant trois mois. Les chiffres statistiques sont assez stables.

Les demandes émanent essentiellement toujours de structures médico-sociales. Mais relative augmentation des orientations dues à des ophtalmologistes libéraux et à des assistantes sociales. Peu de demandes des services de médecine scolaire.

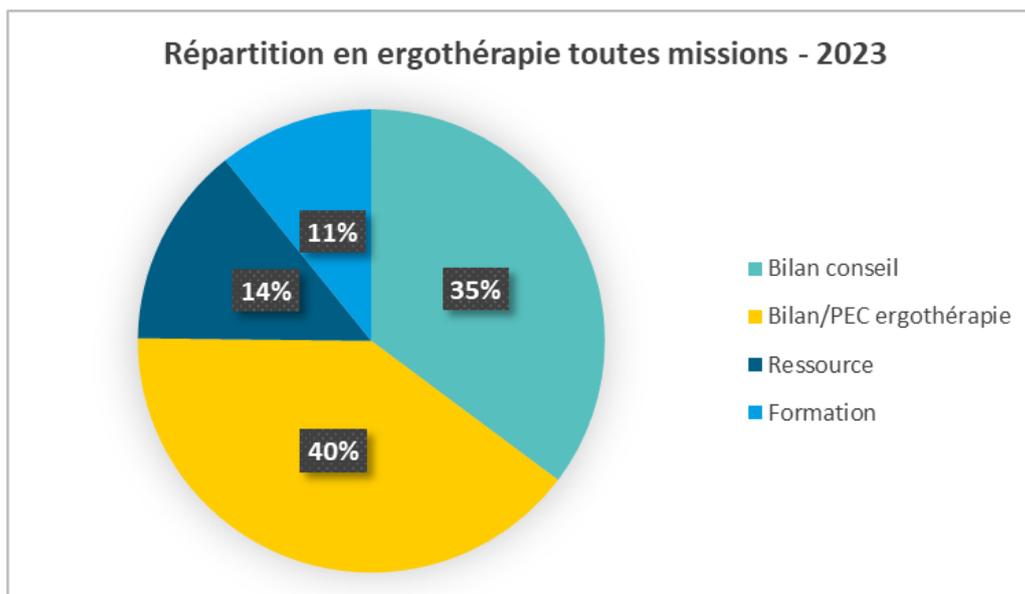
Stabilité du nombre des premiers bilans et des bilans in situ. Les consultations ophtalmo seules (demandées par les structures médico-sociales et les familles pour majoritairement des certificats MDPH puisque les ophtalmologistes tant libéraux que hospitaliers refusent de les rédiger) ont été moins nombreuses mais l'absence de l'ophtalmo a obligé les intéressés à rechercher une autre solution.

Pas d'augmentation constatée des demandeurs présentant un handicap associé, handicap qui reste cependant la plupart du temps en lien avec un trouble des apprentissages ou du comportement.

Toujours importance des premiers bilans faits chez les « grands » et augmentation surtout cette année après 15 ans que l'on peut peut-être expliquer : 1/ pour certains par une pathologie d'apparition tardive et dont le diagnostic peut être retardé en période d'adolescence ; 2/ pour d'autres par une acuité visuelle limite mais qui devient pénalisante du fait de l'augmentation des exigences scolaires ; 3/ et enfin par les handicaps associés des populations d'IME / IMPRO pour lesquelles la vision n'est pas la priorité.

ÉQUIPE MOBILE – ERGOTHERAPIE

Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.



Nombre de jeunes concernés :

112 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2023 (123 en 2022) en baisse de 8.9 %.

Analyse de l'activité en ergothérapie en 2023

Les bilans et les suivis des jeunes (y compris les bilans conseil) représentent 75% de l'activité des ergothérapeutes. C'est l'activité principale.

L'activité consacrée au bilan conseil est en augmentation. Ceci s'explique par le fait que la coordination de cette mission est assurée par une des ergothérapeutes suite à la diminution du temps de travail de la coordinatrice ingénieure de recherche à partir du 1^{er} septembre 2023.

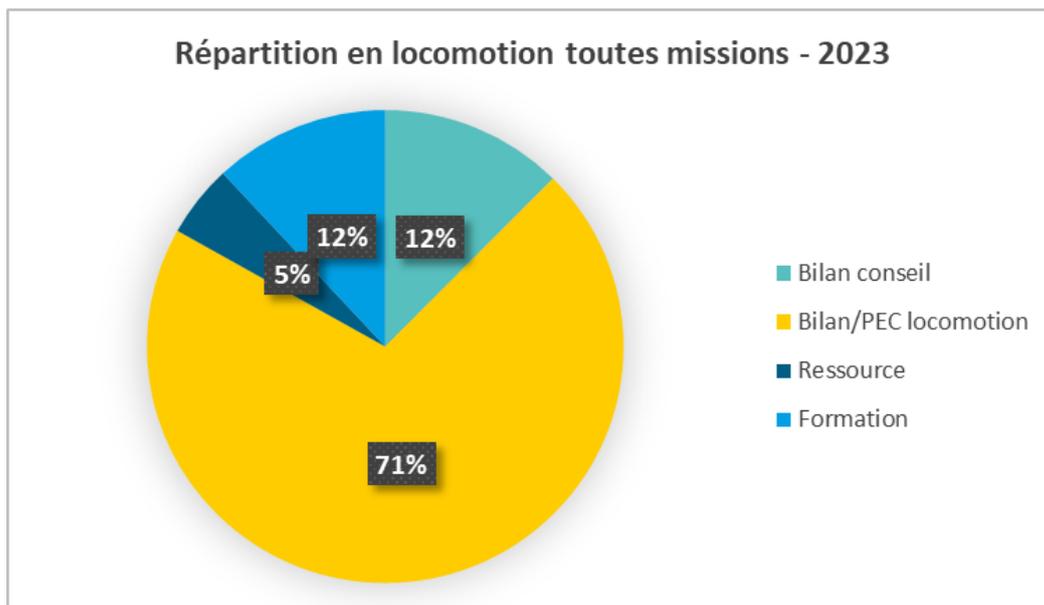
La part d'activité consacrée à la ressource est en recul de 7 points : élaboration de fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, fiches à destination des familles, jeux adaptés, recherche et test de matériel, Ceci s'explique par l'évolution de l'activité en direction de la coordination du bilan conseil, du non remplacement d'une ergothérapeute démissionnaire depuis mars 2023 et de la diminution du temps de travail d'une troisième ergothérapeute depuis septembre 2023.

La mission de formation occupe 11% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Cette activité est stable.

2137 kms parcourus en 2023, soit 26,4 % de baisse. Cette baisse que l'on observe depuis plusieurs années s'explique par des demandes plutôt des services du Rhône, et donc moins de déplacement en Région.

EQUIPE MOBILE - LOCOMOTION

Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.



Nombre de jeunes concernés :

109 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2023 (145 en 2022), 36 de moins qu'en 2022, soit un effectif en baisse de 24.8 %. La diminution du temps de travail d'une IL après un arrêt long et l'absence pour formation IADV d'une autre IL explique en partie cette diminution. Le remplacement de ces temps de travail réduits est difficile du fait de pénurie d'IL (métier rare).

Analyse de l'activité en locomotion en 2023 :

Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 83% de l'activité des instructrices de locomotion, en baisse de 4 points. C'est l'activité première des instructrices de locomotion, qui s'est poursuivie malgré les absences et réductions de temps de travail dans l'équipe.

La part d'activité de ressource a augmenté de 2 points, mais plafonne à 5% de l'activité.

La mission de formation occupe 12% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a augmenté de 2 points et continue régulièrement sa progression.

10248 kms parcourus en 2023, soit une hausse de 14,7 %. Même si les instructrices de locomotion interviennent davantage en région que les ergothérapeutes, l'activité se recentre sur les jeunes du Rhône.

La réduction des temps de travail des instructrices de locomotion et les nouvelles compétences acquises par un éducateur spécialisé du SAAAS ayant suivi la formation IADV, nous a permis de réfléchir à une organisation plus collaborative dans l'accompagnement des jeunes du Rhône : l'Éducateur spécialisé IADV prend en charge des jeunes de la CSRP et du Rhône. L'IL qui a diminué son temps de travail bénéficie d'un aménagement, elle intervient essentiellement sur le bilan conseil et les formations. Les 2 autres instructrices de locomotion prennent davantage de situations en région.

Fournir des documents adaptés

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.2.1.2 **Accompagnement pour la communication et les relations à autrui**
- 3.1.5.2 **Appui-ressources et partenariats institutionnels**

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

Service de transcription : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.

Service reprographie : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.

Le *service de bibliothèque* quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Présentation

Le service de transcription s'adresse aux jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV. Ponctuellement il intervient pour des classes de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Chaque année, pour tenir compte de notre capacité de production, une liste d'élèves suivis par le SARADV est constituée.

Compte-tenu des besoins importants pour les élèves travaillant en braille, le service de transcription s'adresse principalement aux élèves ayant des besoins en braille.

Tous les élèves du réseau SARADV peuvent bénéficier de la production en caractères agrandis de tous leurs livres de lecture, et du fonds déjà produit, et notamment les cartes et schémas en DER/DAO.

Les élèves extérieurs au réseau SARADV ont accès au fonds existant de cartes DER/DAO et de livres de lecture adaptés, via la mallette ressources ou les échanges entre centres de transcription via la Banque de Données de l'Edition Adaptée (BDEA).

La totalité de la production du service est assurée collectivement par l'ensemble de l'équipe de transcription. Chaque transcripneur est référent de 5 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation.

Une décharge est confiée à une professionnelle pour assurer la formation braille e-learning à destination des familles et des professionnels. Plusieurs transcripneurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcripneurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation. L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcripteur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi. Une transcriptrice est également en charge du développement du dispositif RECOP, avec 2 autres transcriptrices du service.

Jeunes concernés

59 élèves braille sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2023 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription (versus 62 élèves en 2022, 59 en 2021, 62 en 2020)

Sur les 59 élèves braille, 36 ont des besoins réguliers (soit 6 de moins que l'année précédente), et 23 (3 de plus qu'en 2022) des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

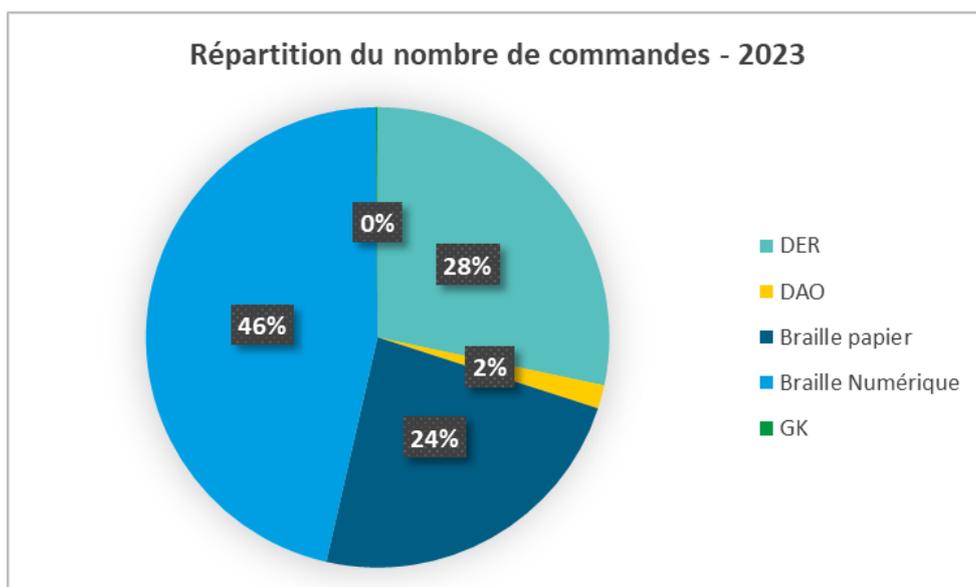
Le service intervient également ponctuellement pour des classes de la CSRP, notamment pour l'histoire-géographie, ce qui représente 8 élèves en 2023.

Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des braille ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractère agrandis.

En revanche, nous ne pouvons toujours pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour des jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains (ils sont estimés entre 25 et 30 jeunes chaque année).

Au total, 76 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2023, soit 1 de plus qu'en 2022 – l'effectif est globalement stable.

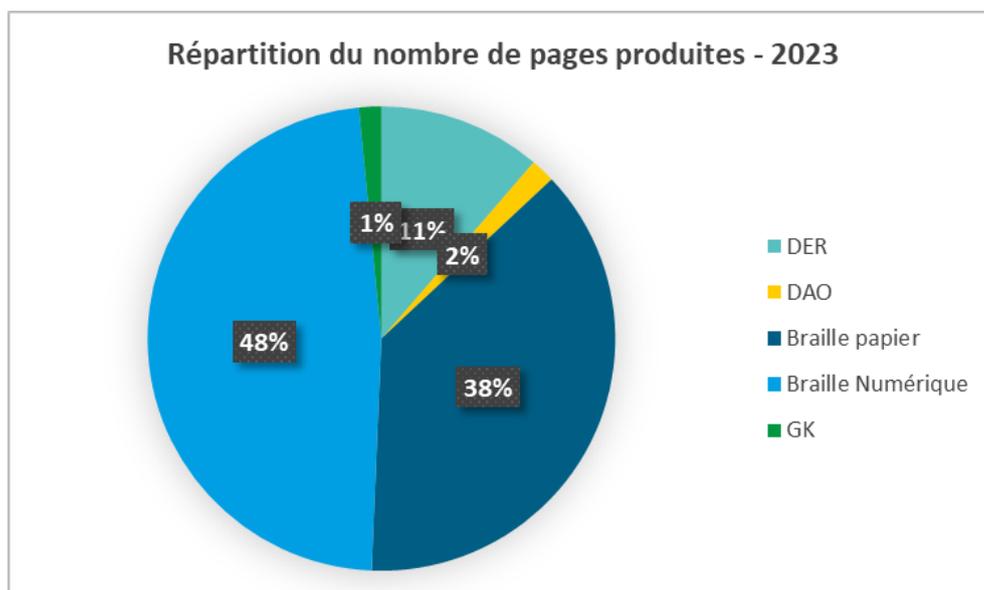
Activité chiffrée



- **4.714 commandes traitées en 2023, soit une hausse annuelle de 1%.**

Cette activité a généré 39.866 pages produites, soit une hausse de 5 % par rapport à 2022.

La production du braille numérique reste stable. Le braille numérique demeure le cœur de l'activité. La production de DER arrive en second, mais l'on note en 2023 une baisse de 29% de demandes de DER. Ceci s'explique pour une part, par l'accès direct à la mallette ressources par les enseignants qui vont directement consulter notre fonds.



La production de DAO connaît une hausse de 78%, mais reste néanmoins à la marge.

La production de GK est stable, nous ne développons pas ce support, les besoins pour les brailleuses étant toujours très importants, nous n'avons toujours pas les moyens humains pour relancer la production de documents en caractères agrandis pour les malvoyants.

La tendance va donc dans le sens d'une augmentation des besoins en numérique et en DER.

SERVICE DE REPROGRAPHIE

Présentation

Le service de reprographie assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires, ainsi que l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon. Il adapte également dans un format agrandi, des ouvrages de lecture. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

Jeunes concernés

En 2023, 206 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 4 de moins qu'en 2022, ce qui représente une baisse de 2 %

Activité chiffrée

Nombre de manuels scolaires produits en 2023

- 73 agrandis papier
- 113 numériques dont 110 issus de la plateforme Platon (demandes éditeurs ou fichiers déposés par d'autres centres) et 3 à partir d'originaux

1.246 manuels scolaires ont été prêtés aux élèves (produits et issus du fonds), soit 197 de moins qu'en 2022 (-13,6%) : 280 (stable) en agrandis A3 et 966 (-16,8%) en numérique.

Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques, que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant de plus en plus familiarisés tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes primaires.

182 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2023 dont 92 en numérique.
77 ouvrages de littérature en braille ont été produits en 2023 dont 22 en numérique.

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS

Les ressources physiques

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA BIBLIOTHEQUE

Composition du fonds et nombre de prêts en 2023 (hors manuels scolaires)

	Littérature adaptée	Livres tactiles	Multimédias	Jeux adaptés
Fonds	5.214 (-4%)	310 (stable)	85 (stable)	68 + 8 en cours d'adaptation
Prêts 2023	585 (+9%)	92 (- 40%)	8 (-50%)	103 (-5%)

Livres tactiles

Mme Carrier-Panelatti poursuit la production en fonction des attentes des utilisateurs avec 13 nouveaux livres en 2023.

Les livres perdus, notamment lors des envois, ont été sortis du fonds.

Les livres tactiles sont empruntés pour des activités de loisirs (lecture et découverte du tactile) et des activités pédagogiques.

L'intégration d'un QR code donnant l'accès à l'audio est systématisée pour chaque nouvel ouvrage ajouté dans le fonds.

Livres multimédias

Ces livres, donnés par l'éditeur, sont peu demandés. Ils s'adressent à des enfants de moins de 7 ans et concernent de ce fait peu de jeunes suivis par le CTRDV. Poursuite des dons à des services partenaires (SIAAM – Crèche Pepilou – CAMSP – IJA Loos les Lille – ERHR...) qui ont un public adapté à ces ouvrages.

LA LUDOTHEQUE

Le nombre de prêts de jeux adaptés est stable par rapport à 2022.

Le développement de la ludothèque se poursuit avec de nouvelles adaptations.

Il y a actuellement 76 jeux adaptés enregistrés dans le catalogue de la ludothèque dont 8 en cours d'adaptation.

Le groupe de travail mis en place en 2022 pour développer la ludothèque de jeux adaptés se poursuit.

Il est composé de la responsable de la ludothèque, de deux mamans d'enfants aveugles ou déficients visuels, deux transcriptrices braille, une ergothérapeute et de la chargée de recherche pour ses compétences d'orthoptiste.

Les missions de ce groupe sont :

- Réflexion autour du choix des acquisitions en mutualisant les expériences (familles) et compétences (pros)
- Echanges autour des besoins des jeunes (loisir, rééducation, pédagogique...)
- Réflexion sur les adaptations à réaliser pour chaque jeu acheté
- Réalisation des adaptations
- Tests des jeux adaptés et modifications des adaptations si besoin
- Communication autour de la ludothèque adaptée
- Identification des partenaires (ludothèques, commerces, associations...)

Le groupe s'est réuni deux fois en 2023. En décembre 2023, un temps de travail avec des professionnels du SARADV a permis d'échanger autour des jeux adaptés.

TACTI'JEUX

Le projet *Tacti'Jeux* a connu une étape importante de son développement en 2023, avec la tenue au printemps d'une exposition sur le projet : "Tacti'Jeux - interdiction de ne pas toucher !".

De la recherche initiée à l'Université Paris 13 au projet éditorial, l'exposition a présenté le résultat de 5 années de travail sur la question de l'apprentissage par le jeu pour les enfants aveugles : une exposition à voir, à explorer... et à toucher. Elle a reçu le soutien de 7 partenaires : l'ANPEA, le CTRDV, la FISAF, le fonds Lucie Care, les éditions Mes Mains en Or, le Centre culturel du Rize et la Ville de Villeurbanne

L'exposition Tacti'Jeux a attiré plus de 500 visiteurs en un mois, et une cinquantaine de personnes le jour du vernissage. Des articles sont parus sur le site professionnel de la Bpi, sur Actualité et sur Le Progrès.

L'exposition a été citée comme modèle d'événement en bibliothèque par la Bpi du Centre Georges Pompidou à Paris.

Les deux ouvrages Tacti'Jeux ont continué à se diffuser en 2023, et c'est plus de 400 exemplaires qui ont été vendus depuis leur création. Les deux livres sont à présent épuisés, nous espérons des rééditions en 2024.

Un dossier intitulé "La place du jeu dans l'apprentissage de l'enfant aveugle" et résumant le mémoire universitaire est paru dans la revue Lumen. Une conférence sur le projet Tacti'Jeux a également été présentée lors des Journées d'études ATAF au mois de juin.

LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS)

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels.

Le RECOP est donc la mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Activité RECOP en 2023

Nombre de prêts : 72 prêts dans le réseau SARADV et 4 prêts en interne CTRDV - 53 bénéficiaires concernés

Emprunteurs : enseignants spécialisés, professeurs de la matière en collège et lycée, enseignants, parents, professionnels de la déficience visuelle.

93 maquettes empruntables

Achats : maquette du cycle menstruel (site : Tout pour le jeu); planche à calculer (site : Braillons l'autonomie)

9 maquettes différentes réalisées au CTRDV avec l'aide du TactiLab :

- Cartes de France en bois (avec fleuves ou montagnes)
- 3 monuments en 3D (Colisée, Temple Aztèque, Notre Dame de Paris)
- Pythagore (5 exemplaires)
- Clitoris (4 exemplaires)
- Boite à nombres (10 exemplaires)
- 1 maquette sur les courbes de niveaux
- 1 maquette élaborée par 1 transcriptrice du CTRDV dans le cadre de sa formation de FISAF (projet d'adaptation) : frise chronologique présentant les 6 grandes périodes de l'histoire avec textures et fonctionnalités audio.

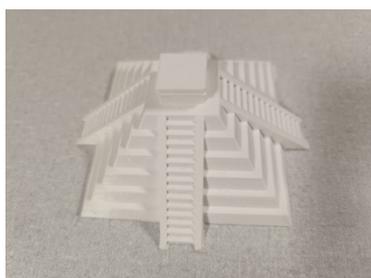


Figure 1 - Temple Aztèque



Figure 2 - Pythagore

Environ 50% des maquettes proposées ont été empruntées au moins une fois dans l'année.

La moyenne des prêts est de 1 mois.

Les prêts concernent en majorité la SVT puis l'histoire-géographie; en troisième position, les mathématiques puis la physique chimie.

Mise en avant des outils du RECOP

[Mise en place d'une communication Facebook et Instagram](#) : une dizaine de publications mettant en lumière nos nouveautés.

Le dé des émotions

Dans le cadre du concours « Thackavoir », le CTRDV a participé à la création d'un outil interactif sur les émotions à partir de la réflexion déjà menée sur le « dé des émotions » lors du Hackathon SARADV.

Le « dé des émotions » est un prototype réalisé par 8 professionnels du SARADV sur la reconnaissance des émotions. Il correspond à des demandes et des besoins dans le champ de la déficience visuelle. En effet, il existe très peu d'outils adaptés pour travailler la notion des émotions avec des enfants DV. À partir de ce prototype, nous souhaitons donc construire un outil destiné à développer les compétences émotionnelles chez les enfants en situation de handicap visuel.

Le projet s'est construit avec la participation d'étudiants d'une école supérieure de Lyon (POLYTECH) et la collaboration d'un laboratoire de recherche, SMAS à Genève).



Le jeu comporte 2 boîtiers électroniques et 6 cubes. (Boîtier 1 sur l'identification des émotions; boîtier 2 sur la régulation des émotions). Les 6 cubes ont des textures différentes correspondantes aux 6 émotions de base. Le jeu est accompagné d'exercices en audio, braille et caractères agrandis.

Communication autour du jeu : Ce jeu a été présenté, en juin 2023, au concours Thackavoir (La fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles) à Toulouse (3e prix). Cette présentation a permis de faire connaître notre travail et notre structure à un public sensibilisé à la déficience visuelle en dehors de notre territoire rhônalpin.

Phase de recherche : une étude va s'organiser en 2025 avec le laboratoire de recherche de l'Université de Genève pour valider l'efficacité d'un outil avec des entrées multi sensorielles dans l'identification et la modulation des émotions chez les enfants déficients visuels.

Autres activités

Mars 2023 : Voyage à travers le temps, atelier proposé lors des Portes Ouvertes du CTRDV

Présentation d'une frise chronologique et d'outils pédagogiques en lien avec les différentes périodes de l'histoire. Les maquettes étaient accompagnées de documents en DER et DAO. Des jeux étaient proposés sur ce thème : Quiz, timeline, reconstruction d'une frise, etc.

Décembre 2023 : Présentation de La mallette Ressource et RECOP lors de la journée SARADV: le but étant de faire connaître ou de faire un rappel de ces 2 ressources disponibles au CTRDV pour les collaborateurs du réseau.

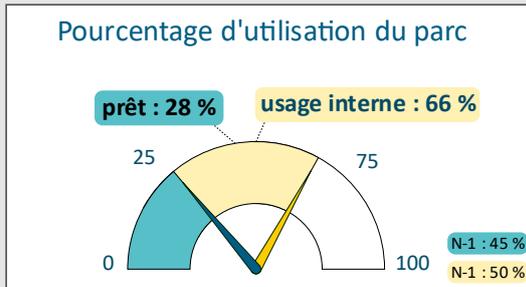
LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

Quelques définitions pour bien comprendre les chiffres :

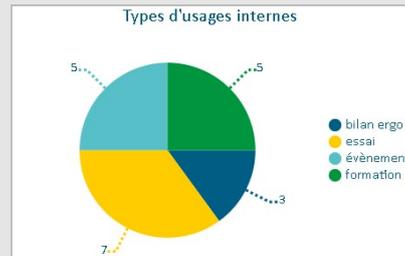
- Un **prêt** consiste à laisser un ou plusieurs outils à disposition de professionnels ou de familles dans le but de l'essayer ou de remplacer ponctuellement un outil en panne. La durée est variable en fonction des cas et peut aller de quelques jours à plusieurs semaines.
- Lors d'un **usage interne**, le ou les outils restent en possession du personnel du CTRDV à des fins de démonstration, de formation ou tout type d'évènement durant lesquels il est pertinent de les montrer. La durée s'étale sur quelques heures à une journée.
- Une personne **bénéficiaire** peut être un professionnel faisant partie du réseau SARADV ou une famille. Pour un prêt dans une famille c'est l'enfant qui est destinataire mais dans le cadre d'un usage interne il peut s'agir des parents (exemple : formation).

Les représentations graphiques des chiffres clefs sont visibles sur la page suivante. À la suite se trouve une analyse des différents chiffres qui nécessitent une explication approfondie, des éléments permettant une lecture rapide sont identifiés **en gras**.

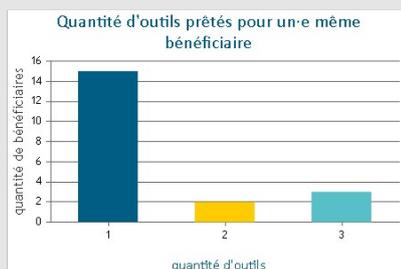
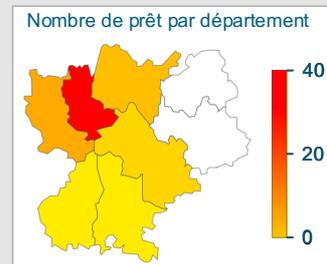
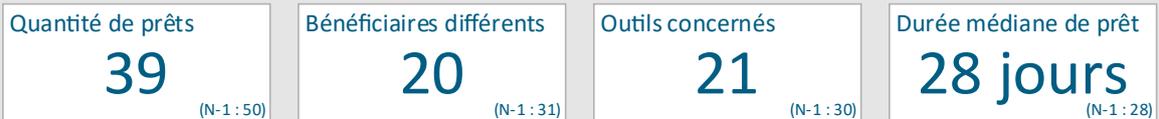
Général



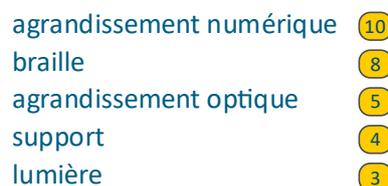
Usages internes



Prêts



Top 5 des catégories



Avec 37 prêts d'outils, l'année 2023 se situe légèrement en dessous de la moyenne historique de 47 même s'il est difficile de dégager une tendance ou une projection à partir de ces données. Nous allons voir par la suite que ce seul indicateur est insuffisant pour évaluer l'ensemble de l'activité même s'il porte sur l'utilisation des outils qui constituent le gros de l'investissement financier du projet.

Au-delà de ce simple indicateur, nous observons quelques différences notables par rapport à l'année précédente, qui traduisent de **l'évolution de la nature et de la dynamique de l'activité**. Par exemple il y a une proportion plus élevée de prêts en dehors du Rhône qui représente 52 % en 2023 par rapport à 70 % en 2022. Puisque le RECATT cherche à rendre service au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire Rhône-Alpes, c'est une évolution satisfaisante.

Nous observons aussi une plus grande part de l'activité portant sur les usages internes et les formations. Par exemple, la proportion d'outils du parc concernés par les usages internes (66 %) est plus de deux fois supérieure à celle des prêts (28 %) tout en étant 16 points au-dessus de l'année précédente. En parallèle, le **nombre de personnes bénéficiaires est passé de 73 à 160**, tout en présentant une diminution de la quantité de professionnels concernés, ce qui signifie que ces usages internes ont d'autant plus été tournés vers les familles et jeunes.

Ces nombres sont cohérents avec le fait qu'il y a eu **davantage d'évènements** qui ont permis de montrer les outils à un plus grand nombre de personnes. Il y a eu sept démonstrations à des professionnels nouvellement arrivés dans le réseau, ainsi que des étudiants et des stagiaires du milieu médical ou médico-sociale accueillis par le CTRDV. De à une plus grande échelle il y a eu une présentation des outils à l'occasion de la semaine du handicap à la bibliothèque du Rize à Villeurbanne dans le but de sensibiliser le public sur les problématiques d'accès à la lecture en cas de déficience visuelle. Il y a eu aussi une démonstration en groupe à l'occasion d'une formation du CTRDV à destination de professionnels nouvellement dans le réseau qui n'ont pas bénéficié de démonstration plus ponctuelle comme mentionné précédemment. Cette démonstration va d'ailleurs être incluse dans cette formation du CTRDV afin de la pérenniser.

Dans l'ensemble, les deux tiers des prêts concernent des outils braille et d'agrandissement numérique ou optique qui sont des types d'outils phares dans la compensation de la déficience visuelle. Par rapport à l'année précédente, nous observons moins d'outils prêtés à un même jeune, cela peut traduire un public moins difficile à évaluer ou des professionnels plus compétents sur les outils.

Les lampes ont fait leur apparition dans la liste des cinq types d'outils les plus prêtés. L'année précédente, trois modèles avaient été achetés et ont permis aux ergothérapeutes d'identifier des qualités et défauts sur ce type d'outil et cela a mené à un nouvel achat d'un modèle qui répond à plusieurs critères importants. C'est intéressant de voir que **les outils les plus simples restent des adaptations suffisantes dans de nombreuses situations**.

De plus, en matière de renouvellement de parc, un écran portable ayant des problèmes de comptabilité avec les outils braille a été vendu pour en acheter qui convient. Ce type d'outil aussi est issu de la grande distribution (par opposition au commerce adapté) et reste pourtant un élément essentiel en inclusion, qui permet aux personnes accompagnantes de suivre superviser et suivre l'activité d'un jeune sur un outil braille. Ces éléments nourrissent **des réflexions autour des types d'outils et du coût des outils**.

Le coût des outils est d'ailleurs un sujet au cœur de l'année 2024 puisque le rythme imposé par l'évolution des aides technologiques nous oblige à investir dans de nouveaux modèles afin de rester pertinents sur les fonctions de support, de veille, d'accompagnement et de préconisation. **Une recherche active de financement a donc été engagée**, notamment concernant des outils très onéreux (de 2000€ à 8000€), certains étant inévitables pour répondre à la demande (bloc note braille), d'autres pour **promouvoir des types d'outils peu connus ou utilisés et qui pourtant disposent de qualités idéales pour l'inclusion scolaire**, par exemple une loupe numérique légère avec vue de près et de loin avec zoom optique de haute qualité, utilisable avec différents outils (ordinateur ou tablette).

Une réflexion toute particulière s'est engagée autour des outils braille et de la possibilité **travailler les mathématiques**. L'un des outils braille les plus utilisés a cessé d'être commercialisé au profit de sa version suivante, et la rentrée scolaire 2023 a été plutôt chaotique pour les jeunes qui ont essayé des pannes de ce nouveau modèle. Sauf pour des formations, nos outils braille ont principalement servi à dépanner ces jeunes en difficulté durant les périodes de SAV. C'est un problème qui s'est trouvé sur tout le territoire, et vraisemblablement tout le pays. Cela nous force à explorer davantage de pistes pour **identifier d'autres outils et pratiques** pour travailler les mathématiques, car ce monopole a au final révélé une certaine fragilité. Des travaux sont en cours **en partenariat avec des professionnels** du réseau pour augmenter la résilience sur ce sujet.

Dans ce contexte de rentrée difficile, nous nous sommes rapprochés de la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) afin de **proposer des solutions par rapport aux remontées du terrain de la part des professionnels**. Nous nous sommes aussi cette année rapprochés de la cité scolaire René Pellet (CSRP) pour tenter de **mettre en place des collaborations autour des aides technologiques**.

D'ailleurs, une présentation a été dispensée à la CSRP à destination des membres de l'équipe pédagogique nouvellement arrivés. Concernant les formations données, celle déjà disponible sur un outil (Esytime) a été redonnée deux fois et celle sur l'accessibilité informatique pour jeune aveugle a été entièrement repensée et améliorée, puis dispensée. Une nouvelle formation sur les lecteurs d'écran a été initiée, l'un de ses modules a déjà été dispensé à des enseignants spécialisés. En matière de formation reçue, on compte des webinaires sur des outils et le congrès scientifique annuel de la FISAF.

Concernant les missions du RECATT, **un besoin en matière de dépannage s'installe**. Alors que la visibilité du projet semble s'améliorer au sein du réseau, les professionnels se manifestent lors de difficultés spécifiques liées à l'utilisation d'outils matériels ou logiciels. Cela ne fait pas partie des grandes lignes de l'activité mais fait partie du quotidien et apporte des réponses à des situations bloquantes sur l'usage des aides technologiques **en l'absence d'autres ressources suffisamment disponibles ou gratuite ou identifiée**. Pour ce dernier point il y a un rôle d'aiguillage à jouer, éventuellement avec un annuaire de ressources qui pourrait se constituer au fur et à mesure des demandes.

Plusieurs interventions auprès de jeunes ont fait l'objet de déplacement dans d'autres départements avec ou sans professionnels. Lorsque c'est le cas, sont des occasions de mieux faire connaître en personne les missions, l'expérience a montré que **les professionnels qui ont été vus en personne à ces occasions ont été plus enclins à venir bénéficier de l'offre de service** du RECATT. Les différentes interventions en formation et en journées de secteur y ont aussi contribué.

Pour finir sur les éléments représentatifs de cette année 2023 qui vont guider une partie de l'activité en 2024, l'outil de gestion de prêt continue de recevoir des mises à jour pour l'améliorer et il a été repéré par les autres services du réseau qui souhaiteraient en bénéficier, son déploiement était initialement prévu et a commencé une phase de mise en œuvre technique.

L'ARS nous a octroyé une enveloppe CNR fléchée en direction de l'acquisition de matériels pour actualiser le fonds de prêts du RECATT.

Les ressources numériques

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- **3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels**

LA MALLETTE RESSOURCE – PMB MALLETTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà.

Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères grandis et/ou en relief. En 2021, ajout de nouvelles catégories : français et langues étrangères.

Ces fichiers sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

Nombre de fichiers en lignes : 2925 fichiers téléchargeables, soit 60 de plus qu'en 2022

- 1355 en relief
- 793 en caractères agrandis
- 521 originaux
- 36 documents interactif (DERi)
- 69 fichiers numériques

Mise en avant des adaptations en caractères agrandis lors d'une publication.

Travail de fonds sur le tri et la modification de certains fichiers de géographie suite à des changements (exemples : PIB; mégalofoles, etc.)

LES PADLETS

Un Padlet est un « mur virtuel » sur lequel on peut afficher du texte et des images mais aussi des extraits sonores, vidéo ou une page Internet.

Afin de diffuser des ressources autour de la déficience visuelle, des Padlets sont élaborés par la documentaliste du CTRDV sur des thématiques spécifiques choisies en fonction des attentes des usagers.

Ce travail se fait en collaboration avec la documentaliste de l'Institut Public Orens (Nantes) et de la cheffe de projet lecture de l'ANPEA. Les documentalistes des centres de documentation des services pour déficients visuels nationaux sont partenaires des Padlets et peuvent en proposer la consultation via leurs sites internet. Les ressources ainsi mises à disposition sur le site internet du CTRDV sont non exhaustives, actualisées, fiables

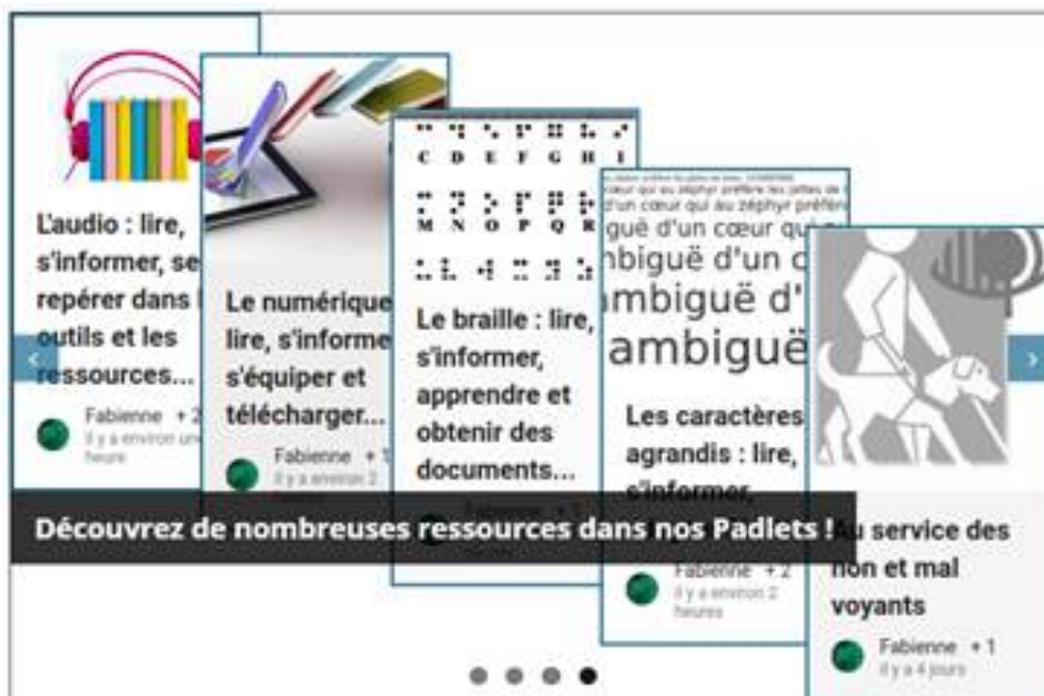
<https://ctrdv.fr/mediatheque-ludotheque/>

Les informations qui se trouvent dans les Padlets sont accessibles aussi bien aux personnes en situation de déficience visuelle qu'à toute personne intéressée par la thématique proposée.

Il est maintenant possible d'avoir accès aux statistiques du nombre de vues par Padlet. Ceci permettra d'avoir une visibilité sur la consultation des Padlets par thématique.

L'intérêt d'un Padlet est de centraliser des informations qui sont sélectionnées, triées et vérifiées et de les mettre à disposition du public sous une forme attractive et simple. L'accès aux informations renvoyant vers des

sites internet est possible en cliquant directement sur le visuel du lien qui permet d'agrémenter le Padlet d'images attractives.



L'outil se voulant collaboratif, toute personne le consultant et souhaitant y apporter des ajouts ou proposer des modifications peut le faire en adressant un mail à la documentaliste du CTRDV.

En 2023, 1 padlet « Au service des non et mal voyants » a été mis en ligne afin de compléter les informations diffusées par les 4 Padlets mis en ligne en 2022

L'audio : lire, s'informer, se repérer dans les outils et les ressources...

Le numérique : lire, s'informer, s'équiper et télécharger...

Le braille : lire, s'informer, apprendre et obtenir des documents...

Les caractères agrandis : lire, s'informer, adapter l'écrit...

D'autres Padlets sont en cours de réalisation, notamment autour des jeux adaptés.

LA POLICE DE CARACTERE LUCIOLE

La police de caractères Luciole continue à se diffuser largement et à s'affirmer comme une référence dans le domaine de la déficience visuelle. Ce sont aujourd'hui 15 éditeurs spécialisés qui utilisent Luciole, pour des dizaines de milliers de livres imprimés.

Le caractère Luciole est cité dans des documents professionnels tels que les fiches ressources des Éditeurs Atypiques, le *Guide sur la lecture en grands caractères* (Les amis des grands caractères), le *Guide des bonnes pratiques pour des bibliothèques inclusives* (Éditions Voir de Près), ou *La Revue des Liens*.

Le Luciole continue également à être intégré dans des contextes numériques, qu'il s'agisse d'applications, ou de sites internet spécialisés et grand public. Il est maintenant possible d'installer le caractère sur iPad, en plus des principales liseuses.

Un article résumant 7 années de travail sur le projet Luciole, et la question de la lisibilité en grands caractères, a été publié dans la revue *Graphê* sous le titre « Méthode de conception d'un caractère typographique à l'usage des lecteurs déficients visuels », il est disponible sous licence libre CC BY attribution.

En septembre est parue la recherche « Lecture et déficience visuelle en bibliothèque : un tour d'horizon des éditeurs en grands caractères » dans le « *Bulletin des Bibliothèques de France* », revue scientifique en Sciences de l'information et des bibliothèques.

Cette recherche a permis d'étudier les usages de Luciole mais surtout de dresser un panorama de l'édition en grands caractères en France. Dans une logique de partage, cette recherche est sous licence libre CC BY SA 4.0. Elle a été largement diffusée par l'INSEI, la FAF, le GPEAA, la Librairie des Grands Caractères, l'ANPEA, le réseau Livre et Lecture en Bretagne, le SRAE Sensoriel, l'ATAF, l'ERHR... La recherche a également été mise en valeur par *Actualitté*, principal média de l'actualité de l'édition en France.

Le projet Luciole évolue donc en parallèle vers une logique plus large de sensibilisation à la lecture en grands caractères, pour contribuer à mettre en place les meilleures pratiques professionnelles.

Une conférence intitulée « Typographie et malvoyance : penser le livre pour les lecteurs déficients visuels » a été donnée au Centre culturel Médiathèque du Rize, dans le cadre de la *Semaine du Handicap*.

Une formation complète sur la question de la lecture en grands caractères est en cours de conception, avec pour objectif de combler un manque dans la formation des bibliothécaires, des enseignants spécialisés et des transcripteurs.

Diffusion de ressources / Diffusion de l'information

Stratégie de communication

L'un des objectifs de la stratégie de communication du CTRDV est de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes, les ressources que le CTRDV met à la disposition du plus grand nombre, pour toucher un très large public et notamment : fichiers des dessins en relief (DER) de la mallette ressource, téléchargeables à partir du site internet ; fiches présentation du matériel RECATT ; fiches pratiques en locomotion et ergothérapie ; padlets ; formations présentées au catalogue de formation des PEP69/ML

Le groupe communication du CTRDV se réunit chaque mois pour définir son projet éditorial.

Les informations sont transmises via :

<https://www.facebook.com/CTRDV>

<https://www.linkedin.com/company/ctrdv-pep69/>

Le site internet du CTRDV qui contribue également à la communication sur les actions du CTRDV continue à être amélioré pour plus de lisibilité.

<http://www.ctrdv.fr>

Le groupe communication du produit également des newsletters

Divers flyers distribués dans le cadre d'événements (journées portes ouvertes, journées interprofessionnelles etc.).

Le groupe se réunit environ une fois par mois pour identifier les actions à mettre en place, les informations à relayer, mais aussi pour faire un bilan des actions menées, analyser les retours (accessibilité, taux de réponses, etc).

Actions réalisées en 2023

Envoi de newsletter plus régulièrement aux familles et professionnels du réseau SARADV ainsi qu'aux personnes s'inscrivant sur notre site internet. Actuellement, la newsletter est envoyée à 939 personnes, avec un taux d'ouverture traçable de 52.87% d'après la plateforme Brevo.

8 Newsletters ont été envoyées sur 2023.

Les destinataires peuvent se désinscrire en un clic, il n'y a pas de risque de réintégrer leur adresse mail par mégarde : la plateforme garde en mémoire les désinscriptions.

Création d'un compte Instagram relié à la page Facebook du CTRDV, permettant de publier simultanément une même information et de programmer les publications en amont.

Sur le plan interne : mise en place d'un trombinoscope pour que les nouveaux salariés puissent identifier leurs collaborateurs/humaniser le service.

Mise à jour de l'interface du site internet pour la rendre plus accessible et plus simple à comprendre (ajout de 2 entrées dans "nos offres de service" selon si l'enfant est suivi ou non par un SAAAS par exemple).

Quelques données chiffrées sur l'année 2023

Sur Facebook :

Couverture : 11 500

Visites de la page : 1798

Followers : 617

Couverture la plus élevée : 974 personnes : publication Halloween du 31/10/2023

Nombre le plus élevé de réactions sur une publication : 32 pour la publication

Sur Instagram : (page plus récente)

Couverture : 104

Visites du profil : 189

Followers : 80

Pas encore assez de matière pour pouvoir illustrer les statistiques sur Instagram car la page est encore très récente. Mais quelques observations :

Les publications type "carrousel" (plusieurs photos dans le poste) suscitent davantage de visibilité. => Penser à mettre davantage de photos dans un poste Instagram que sur Facebook.

Faire davantage de "stories" pour partager diverses autres pages, créer de l'interaction et faire des stories permanentes.

Sur LinkedIn :

Vues de la page : 238

Visiteurs uniques : 113

Nombre d'abonnés : 119

Taux d'engagement global : 7.04 %

Couverture la plus élevée : 11.01 % (pour le poste sur les journées portes ouvertes).

=> Développer davantage la communication "professionnelle" sur LinkedIn, avec au moins 2 publications par mois si cela est possible. La dernière publication de 2023 datait de septembre : à relancer plus fréquemment.

Prochains objectifs pour 2024

Humaniser le service à travers des photos destinées notamment au site internet et aux réseaux sociaux.

Finaliser le site internet et permettre aux usagers de pouvoir donner leur avis sur l'accessibilité de celui-ci (par exemple en proposant lors des journées portes ouvertes de pouvoir l'explorer).

Former des professionnels au "Facile à Lire et à Comprendre" pour adapter au mieux nos supports de communication.

Développer davantage la communication "de fond", notre communication événementielle est déjà bien mise en place, il faudrait pouvoir communiquer davantage sur nos actions hors événements (ex : recherches, bilan conseil, etc.).

Volonté de monter une "cellule de veille" en proposant à l'ensemble des salariés d'y contribuer (via Google Doc par exemple).

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Actions de formation

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation développé sur le secteur Dispositif régional, développement, formation et PESP des PEP 69/ML, sous la responsabilité de la directrice de secteur, Bérengère Dutilleul.

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes.

Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association).

Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

Une réflexion est en cours concernant l'externalisation ou non du centre de formation

LA CERTIFICATION QUALIOP1

La certification a été obtenue le 7 décembre 2021 avec aucune non-conformité.

L'audit de surveillance a été mis en œuvre en mars 2023.

L'audit de renouvellement devrait avoir lieu en décembre 2024.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

Le catalogue en ligne évolue au fil de l'eau et s'enrichit en cours d'année de nouvelles offres de formation, soit environ 30 formations différentes.

L'offre de formation est organisée en 4 thématiques :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes

- Évolutions des pratiques

L'offre de formation est disponible sur le site : [http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-
formations/](http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-formations/)

LA TARIFICATION

Le centre ADPEP formation cherche, depuis ces dernières années, à améliorer la qualité de gestion, de communication et pédagogique des sessions de formation qu'il programme. Depuis décembre 2021, l'obtention de la certification Qualiopi atteste et valide ces démarches d'évolution.

Pour pérenniser ces évolutions en conservant une ligne éthique et qualitative nous faisons appel à des fonctions support, d'étayage et de développement qui induisent un coût de fonctionnement qui impacte le coût des sessions de formation.

Aujourd'hui la politique tarifaire du centre de formation ADPEP 69, se construit depuis la rentrée 2022 autour de deux tarifs :

La gratuité pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches.

Un tarif journalier unique pour les professionnels de 80€ par participant et par jour sauf pour certaines formations dont le prix est supérieur en raison du nombre de formateurs, de la durée de la formation ou dans le cas d'intervention extérieure.

ACTIONS DE FORMATION PORTÉES PAR LE CTRDV EN 2022

Formation	Nombre de participants	dates
F04 - Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	9 stagiaires dont 6 parents et 3 professionnels	15/03/2023
F05 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique	8 dont 7 professionnels et 1 parent	3/10/2023
F08-PACK Initiation à la Déficience Visuelle approche théorique et pratique	13 professionnels	4/10/2023
F06 - Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	5 dont 3 professionnels et 2 parents	10/05/2023
F09.1 - Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes aveugles	3 stagiaires	8/11/2023
F10 - Braille intégral Acquisition des bases en lecture et écriture braille en e-learning	12 stagiaires dont 9 parents et 3 professionnels	10/04/2023
F13-Prise en compte des troubles visuels et/ou neurovisuels chez des personnes avec déficiences associées (motrices, cognitives...)	8 stagiaires dont 6 parents et 3 professionnels	14/11/2023

Au total, 62 personnes ont été formées en 2023, 27 parents et 32 professionnels.

Résultats Formations 2023

Le CTRDV propose différentes formations intégrées au catalogue du Centre de Formation ADPEP 69. Les résultats sont issus des enquêtes de satisfaction transmises en fin de formation, analysés dans le cadre de notre démarche qualité.

SATISFACTION GÉNÉRALE

Pour un total de **9** formations tout au long de l'année, la note d'appréciation est évaluée à **4,69** sur 5.
La moyenne sur 10 de satisfaction est chiffrée à **9,36**.



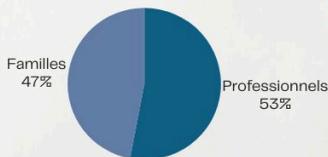
RECOMMANDATION

A la question "recommandez vous notre Centre de Formation", **100%** des répondants ont répondu "Oui".

NOS STAGIAIRES

Nous avons accueilli 62 stagiaires sur l'année 2023 répartis ainsi :

- 29 parents
- 33 professionnels issus du médico-social (travaillant majoritairement auprès d'enfants et adolescents)



TÉMOIGNAGES DE NOS STAGIAIRES

Mouna D

Maman d'un enfant déficient visuel

J'ai été suivie par une professionnelle, Malika, qui m'a bien aidé à apprendre le braille. J'ai hâte d'apprendre beaucoup plus sur le braille et d'autres outils concernant les malvoyants et les non voyants. Je tiens à remercier Malika ainsi que l'équipe du CTRDV pour avoir nous donner cette opportunité d'apprendre le braille.

A propos de la formation F10-2023 - Braille intégral en e-learning)

Amandine F

Orthoptiste

Les mises en situation sont un gros point positif. Elles permettent de davantage prendre conscience des difficultés rencontrées par les enfants déficients visuels que nous rencontrons.

A propos de la formation F08-2023-PACK Initiation à la Déficience Visuelle approche théorique et pratique

Nouvelle action de formation autour de Luciole

Le projet Luciole a débuté il y a un peu plus de 6 ans pour répondre au besoin d'améliorer l'accessibilité des documents scolaires proposés aux jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel.

Pour répondre à ce besoin, un partenariat s'est mis en place entre le CTRDV et le studio typographies.fr. Le projet Luciole a par ailleurs reçu un financement de la Fondation suisse Cérés et a bénéficié de l'appui du laboratoire DIPHE (Développement Individu Processus Handicap Éducation) de l'Université Lumière Lyon 2.

Le suivi et la coordination du projet au fil des années nous ont permis de développer une expertise particulière sur la question de la lecture en grands caractères mais également une meilleure compréhension des besoins des différents professionnels sur cette question.

Le premier besoin concerne le suivi technique du projet.

Le second besoin essentiel concerne la formation des professionnels. Plus d'1 million de lecteurs en France sont concernés par la déficience visuelle. Pourtant, les professionnels des métiers du livre sont encore très peu formés à la question spécifique de la lecture et des livres en grands caractères. Pour les bibliothécaires par exemple, si les lecteurs déficients visuels représentent une part largement majoritaire de leurs visiteurs par rapport aux lecteurs aveugles, les formations à leur disposition insistent principalement sur le braille et les livres tactiles.

Outre la nécessité de continuer à assurer un suivi technique de qualité, nous sommes aujourd'hui convaincus de la nécessité de mettre l'expertise acquise dans le cadre du projet Luciole au service de la formation des professionnels.

Il n'existe aujourd'hui en France quasiment aucune offre de formation sur la question de la lecture en grands caractères. L'immense majorité de l'offre de formation est axée sur le livre tactile et le braille, alors même que cela ne concerne qu'une petite part – environ 10 % – des lecteurs malvoyants.

Les différents professionnels (enseignants, transcripteurs, bibliothécaires) nous disent manquer, à la fois d'apports théoriques lors de leur formation initiale, et d'apports pratiques lors de leur activité professionnelle.

Nous proposons donc de passer du stade 1 du projet Luciole (la conception et la diffusion d'un outil typographique) au stade 2 : le suivi technique de l'outil, et la création d'une offre de formation complète pour éduquer toute une nouvelle génération de professionnels aux meilleures pratiques concernant la lecture en grands caractères.

Le déploiement de cette offre de formation a été pensé sur 3 ans à partir de 2024 et fait l'objet d'une demande de financement auprès de fondations.

Partenariat

L'Université de Genève (UNIGE) s'est lancée en 2013 dans la production de cours en ligne ouverts et massifs (MOOCs) en partenariat avec la plateforme Coursera. Il s'agit de formations en ligne de niveau universitaire dont l'ensemble est scénarisé et structuré autour d'un contenu, d'activités d'apprentissage, d'interactions et d'évaluations. Ils sont ouverts à toutes et tous sans restriction d'accès liée à l'âge, la profession ou le niveau d'étude. Plus de 50 MOOCs portant sur des thématiques variées et touchant toutes les facultés sont disponibles sur [Coursera](#) et répertoriés sur moocs.unige.ch

Dans ce cadre, Edouard Gentaz et Dannyelle Valente ont développé le projet de création de MOOCs consacrés à la déficience visuelle. Ce projet allie un apport de connaissances académiques de haut-niveau par des

professionnels reconnus, et des outils validés, ressources et témoignages pratiques et concrets directement issus du terrain. Cela assurera à ce MOOC la qualité et la richesse du contenu recherchée par les professionnels qui souhaitent développer leurs connaissances et leurs compétences mais également un format propice à intéresser les accompagnants et les familles à mieux comprendre les personnes concernées.

Ce projet s'appuie sur un vaste réseau de partenaires externes invités à intervenir ponctuellement dans ce MOOC, en particulier sur les aspects plus concrets en lien à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap ainsi que sur des vidéos témoignages en libre accès ou la démonstration de prototypes issus de nos recherches appliquées.

Parmi les collaborateurs : le Centre pédagogique pour les élèves handicapés de la vue/la Fondation Asile des aveugles (Lausanne), l'association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA - Genève), le CERN (Genève), Le Musée cantonal de Beaux-Arts de Lausanne (MCBA – Lausanne), la maison d'édition « Mes Mains en Or » (France), l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles et très malvoyants, avec ou sans troubles associés (ANPEA – France) et le **Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle du territoire Rhône-Alpes (CTR DV – France)**.

RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DÉFICIENCE VISUELLE

Principe, objectifs et actions de recherche au CTR DV

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTR DV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTR DV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTR DV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches action. L'ensemble des activités de recherche sont présentées régulièrement au conseil scientifique de l'association pour avis et validation des axes mis en œuvre.

Depuis septembre 2021 une professionnelle a été embauchée sur une fonction d'ingénieure de Recherche. Elle pilote un groupe de travail interne sur le développement de la mission de recherche du CTR DV.

PUBLICATIONS

Article en français : « Distinguer la vision du traitement cortical visuo-spatial » H. Drissi¹, L. Pisella² (1 Centre de recherche en neurosciences, équipe trajectoire, Inserm, Lyon; Centre technique régional pour la déficience visuelle, Villeurbanne ; 2 Centre de recherche en neurosciences, équipe trajectoire, Inserm, Lyon) ; Images en Ophtalmologie • Vol. XVII - n° 3 • mai-juin 2023

Article en anglais : « Luciole, a new font for people with low vision » Anna Rita Galiano ^{a,*}, Vanessa Augereau-Depoix ^a, Nicolas Baltenneck ^a, Laura Latour ^{a,b}, Hind Drissi ^c (Laboratoire Développement, Individu, Processus, Handicap et Education ´ (UR DIPHE), University Lumière Lyon 2, Lyon, France ^b IRSAM, Lyon, France ^c CTR DV (PEP69), Villeurbanne, France) Acta Psychologica Volume 236, Juin 2023

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES



Participation par une communication orale à la journée de Dyspraxie France **Dys « Diagnostiquer, comprendre, adapter : nouveaux éléments de recherche et de prise en charge »**

Participation par une communication orale à la journée d'étude sur le « **trouble développemental de la coordination** »

Participation par une communication orale à la Journée Scientifique de la Fedhra « **Handicap visuel et participation sociale : les apports de la recherche** »

Participation par un poster lors des entretiens Jacques Cartier « **Recherche participative et handicap : Dialogue France-Québec** »

Participation par une capsule vidéo sur le site des entretiens Jacques Cartier qui parle du projet LE DÉ DES ÉMOTIONS qui vise à développer un outil multi-sensoriel pour développer les capacités émotionnelles des enfants déficients visuels.

Participation par une communication orale **intitulée « Les troubles de la perception visuo-spatiale dans la déficience visuelle »** à la journée de l'Association française d'Orthoptie « la pratique orthoptique en 2023 »

Intervention à venir en mai 2024 lors du symposium sur les troubles neurovisuels organisé par l'université de Québec : **Quand le trouble ophtalmologique cache le trouble neurovisuel**

TRAVAUX DE RECHERCHE

Etudes en cours

Le dé des émotions :

- Participation au concours Tackavoir
- Préparation du protocole et réflexion sur les financements
- Partenariat avec Danyelle Valente (soit Laboratoire Lyon 2 soit université de Genève)

Etude orthoptistes réseau SARA DV : prévalence des troubles de la perception visuo-spatiale chez les patients basse vision (étude débutée fin 2022 et se poursuit en 2023-2024)

- Partenariat avec Laboratoire Inserm équipe Trajectoire
- Planification de la rédaction d'un article des orthoptistes du réseau SARADV pour publication des résultats

Etude SpatioCog exploration :

- Partenariat avec Laboratoire Inserm équipe Trajectoire
- Etude dans le cadre d'une thèse doctorale
- Obtention accords éthiques
- En cours des passations (30 sujets vus sur les 80 prévus)

La recherche action autour de la ouicanne

- En lien avec CNRS Paris équipe de René FARCI
- Financement de la fondation Cérès obtenus pour un projet de recherche de 3 ans

Etudes terminées :

Validation d'un test clinique pour l'évaluation de la perception visuo-spatiale pour une utilisation auprès de personnes déficientes visuelles

- Partenariat avec Equipe trajectoire
- Article en cours d'écriture.

Focus sur une nouvelle recherche action : la ouicanne

Le CTRDV souhaite engager un recherche action autour de l'introduction d'un nouveau modèle de canne blanche, déjà utilisé chez l'adulte, dans l'apprentissage de la locomotion chez l'enfant et l'adolescent.

A quel stade du développement psychomoteur peut-on commencer à utiliser cet outil ?

Quelle est la progression à adopter ? Quel sont les bénéfices dans l'usage au quotidien ?

Comment peut-on diffuser cette technique dans les structures prenant en charge les enfants déficients visuels?

L'objectif de la recherche est de déterminer si ce nouvel outil peut faciliter et accélérer la maîtrise de la canne blanche chez l'enfant en rendant son usage musculairement moins contraignant.

Elle ne s'accroche pas dans les aspérités, elle est silencieuse :
que d'efforts et de douleurs en moins à la fin de la journée



La recherche action prendra appui sur l'utilisation de l'outil vidéo, sur une réflexion pédagogique pour accompagner l'introduction de ce nouvel outil, et sur une diffusion auprès d'une vingtaine de jeunes déficients visuels de Rhône-Alpes pour avoir un échantillon suffisamment représentatif, puis une diffusion plus large auprès des jeunes de la région.

L'outil développé en collaboration avec la chaire Handicap et Technologie et l'Association Innovation pour la Mobilité des Déficiants Visuels est décrit sur la page web <https://www.imdv.org/ouicanne>. Cette recherche est financée par la fondation Cérés à hauteur de 85000 euros sur trois ans.

ANIMATION DU RÉSEAU SARADV

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

Organisation générale

Le CTRDV est animateur du réseau SARADV.

Le réseau Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle (SARADV) est composé des services d'expertise régionaux (CAMSP DV, CTRDV) et des services autonomes de proximité implantés dans chaque département de Rhône-Alpes (SAFEP-S3AS). Le SARADV est piloté par trois instances : un groupe technique (Groupe Technique Régional de Régulation) se réunissant 5 à 6 fois par an, un comité décisionnel et un comité de pilotage. Des rencontres interprofessionnelles 2 fois par an, ainsi qu'une journée familles une fois tous les deux ans, concourent à l'animation du réseau.

Le fonctionnement du SARADV est régi par une convention régionale signée en juillet 2011 par l'ensemble des associations membres de l'Union régionale des PEP en Rhône Alpes. La convention SARADV est le document de référence pour l'ensemble du réseau SARADV pour la régulation des différentes collaborations et projets collectifs mis en place sur la région Rhône Alpes. Une version actualisée de la convention a été signée le 26 février 2018.

Lors du COPIL du réseau SARADV en date du 2 mars 2018, l'ARS a exprimé le souhait que le réseau SARADV puisse s'étendre sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, et ne concerne pas seulement les SAFEP-S3AS, le CAMSP DV et le CTRDV, structures gérées par les associations membres de l'URPEP en Rhône-Alpes. Afin d'étudier les conditions nécessaires pour élargir le réseau SARADV et définir son futur fonctionnement, une première réunion de travail a eu lieu le 8 février 2019 et a rassemblé les membres du GTRR (tous les directeurs et directeurs adjoints de l'actuel réseau SARADV) et les directions des établissements et services en AuRA du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM. Un GTRR élargi a eu lieu le 19 Juin 2019, avec un point à l'ODJ consacré à l'élargissement du réseau SARADV et la construction de la feuille de route à proposer au Comité Décisionnel et aux autres associations.

Le GTRR (Groupe Technique Régional de régulation)

Dans le cadre du travail d'élaboration de la convention SARADV, le GTRR a été confirmé dans sa mission de régulation continue du fonctionnement du SARADV et des pratiques institutionnelles et professionnelles. Il regroupe les directeurs de dispositifs, les directeurs et adjoints d direction des SAFEP, S3AS, CAMSP, CTRDV. La nouvelle directrice de secteur, directrice du CTRDV anime cette instance, appuyée par un co-animateur en fonction des thématiques. Un compte-rendu est rédigé au cours de la réunion. Il met en exergue les décisions prises ou les pistes d'action retenues.

Le GTRR rend compte des conclusions de ces réunions au Comité de décision de l'URPEP qui valide et effectue les arbitrages nécessaires.

Son rôle est de fédérer les différentes pratiques au niveau régional. Le GTRR a pour vocation d'aider les professionnels, de faire émerger des pratiques pour mieux construire. Il réfléchit sur l'harmonisation des réponses aux usagers dans le respect des choix de chaque structure.

Il identifie les besoins d'accompagnement des structures du réseau SARADV et les moyens existants ou à développer. Il est porteur de l'étude de besoins pour les enfants déficients visuels de la région, afin d'établir un état des lieux à l'intention du SARADV et des pouvoirs publics. Il constitue une plate-forme d'informations, d'échanges de données et de veille à l'intention des structures du réseau. Il impulse la constitution de groupes de commissions de travail technique sur des thématiques transversales (management d'équipes, formations, études de cas, ...).

Le GTRR recueille les besoins en formation des différentes structures. Il élabore les différents sujets et contenus des formations proposées par le réseau et met en œuvre les journées intra-professionnelles du SARADV. Depuis 2007, le CTRDV a poursuivi cette mission d'animation du SARADV en organisant des rencontres régulières des responsables des différents S3AS (GTRR) et des professionnels du réseau (groupes intra-professionnels).

Le GTRR fonctionne dans un partage permanent d'informations. Afin de faciliter les échanges, une liste de diffusion interne est utilisée sur GoogleGroups et des documents sont partagés sur un drive.

Actions menées en 2023

LE PROJET INSERTION PRO

Une réunion du groupe des RIP, pour relancer la dynamique, s'est tenue en mars 2022. L'animation de ce groupe de travail a été reprise par Nathalie Paris.

Les RIP ont bénéficié de 3 jours d'accompagnement avec Nathalie Paris en 2023.

Le groupe travaille sur des thématiques avec l'apport d'intervenants extérieurs et de Nathalie Paris et réfléchissent autour de situations concrètes.

Ils souhaitent poursuivre la dynamique de groupe autour de la méthode CODEV, les postures professionnelles et le partenariat.

Le GTRR valide la poursuite de ce groupe de travail sur 2024.

L'organisation des journées interprofessionnelles

Ces journées, qui rassemblent tous les professionnels du SARADV (plus de 120 personnes) ont lieu deux fois par an, et tous les deux ans, l'une de ces rencontres laisse place à une journée familles.

JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE SARADV DU 23 MAI 2023 : COMMENT IMPLIQUER LES FAMILLES

Cette journée a rassemblé 112 professionnels du réseau SARADV.

La thématique

Cette journée avait pour thème : comment impliquer les familles ?

Elle s'appuie sur un constat collectif partagé concernant le manque de mobilisation des usagers pour participer à la vie de nos services. Cette journée, a été pensée pour être coconstruite avec des familles et vient interroger la question de l'autodétermination.



Le programme

Ce que nous disent les textes et les RBBP quant à l'implication des familles et l'autodétermination

Présentation de pratiques d'actions engagées avec les familles par les différents SAAAS du SARADV

Quelle implication des familles dans le PIA : exemple dans le 73-74 avec les CPI (coordination de parcours inclusif)

Présentation DVidéos : projet qui implique des familles et des pros pour la réalisation de vidéos sur des sujets très larges sur la DV. <https://ctrdv.fr/dvideotheque/>

Groupes de travail pluridisciplinaires :

Comment favoriser de manière plus efficace l'implication des familles dans la vie des établissements et services ?

En s’inspirant de la méthode de travail QQQQCP, les professionnels ont mené une réflexion sur le/les modes d’organisation qui permettraient de favoriser de façon plus efficace l’implication des familles dans la vie des établissements et services.

Du faire pour au faire avec...

JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE SARADV DU 14 DECEMBRE 2023 : HANDICAP ET SEXUALITÉ – INFORMER ET FORMER



Cette journée a rassemblé 107 professionnels du réseau SARADV.

La thématique

Handicap et sexualité – vie affective, intime et sexuelle.

Cette journée a été organisée en partenariat avec le centre ressource INTIMAGIR ARA et animée par Betty Molin, Chargée de mission Centre Ressource INTIMAGIR Auvergne-Rhône-Alpes

Le programme

Les droits des personnes en situation de handicap en France

L'éducation à la vie intime et affective, un enjeu d'émancipation et d'autonomie.

Le Grenelle des violences 2019 / Centre INTIMAGIR et circulaire de 2021/le PF et H&A

Vidéos sur des séances d'animation et des extraits de films

Témoignage d'un père non-voyant

Résultats d'une enquête « éduquer pour protéger », les enjeux de l'éducation à la vie intime et affective par Caroline Chabaud de Mes Mains en Or

Une table de docs sur la vie intime, affective et sexuelle a permis aux participants de se documenter.

Groupes de travail entre pairs :

Travail sur des projets concrets, autour de la thématique vie intime affective et sexuelle, ou sur d'autres thématiques.

Relance du comité décisionnel en 2023

Le GTRR a souhaité que le pilotage politique du SARADV soit relancé.

Une réunion devait être prévue d'ici le printemps 2023, avec plusieurs axes de discussion identifiés comme des enjeux intéressants pour le SARADV :

Etude Homère

Présentation des travaux de l'étude Homère et enseignements à en tirer pour le SARADV
Organisation d'un temps spécifique de restitution interne au réseau URPEP ?

Fonctionnement du réseau SARADV

Bilan de la mise en application de la convention URPEP
Bilan de l'élargissement du réseau au territoire Auvergne
Ajustements éventuels

Accompagnements jeunes adultes DV

Réflexions conjointes avec la FIDEV
Stratégie à mettre en œuvre dans le cadre du futur PRS

Organisation d'un prochain COPIL du réseau avec l'ARS et l'EN

Info sur une future fiche action « DV » dans la convention ARS / EN

Pour des raisons liées aux agendas de l'ensemble des parties-prenantes, cette réunion n'a pu avoir lieu.

Elle est finalement programmée entre les membres du GTRR et les différents directeurs généraux du SARADV le 20 juin 2024.

Cette rencontre aura pour objet de réfléchir à un cahier des charges pour solliciter un intervenant extérieur afin de dresser un bilan du SARADV, envisager l'actualisation de la convention de partenariat du SARADV dans un contexte politique de changement, avec la fin de l'URPEP et la création de l'ARPEP qui intègre des acteurs de l'Auvergne.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

Le CTRDV dans les réseaux

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Nous renforçons nos actions visant à davantage d'implication des familles et de collaboration entre les équipes et les familles.

Depuis 2022, nous avons élargi nos collaborations avec deux laboratoires de recherche. Une nouvelle étude sur la ouïcane s'engage en 2024 et sur le dé des émotions en 2025.

Une nouvelle collaboration avec le centre de référence des apprentissages (ESCALE) au bénéfice des jeunes accueillis dans le cadre du bilan conseil aboutira en 2024 à la signature d'une convention

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents. 27 parents ont ainsi été formés en 2023.

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Le projet de création de capsules vidéo, « DVidéos » diffusées sur YouTube à destination des familles, implique le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans.

Les journées portes ouvertes du CTRDV se coconstruisent depuis 3 ans avec l'ANPEA, ce qui renforce encore nos liens avec les familles.

Que ce soit dans les bilans ou les accompagnements proposés par l'équipe mobile, il est toujours proposé aux parents d'assister à la séance avec le professionnel.

Depuis 2022, deux mamans font partie intégrante d'un nouveau groupe de travail transversal du CTRDV autour des jeux adaptés.

C'est une première étape, il reste néanmoins un chemin encore important à parcourir pour une participation pleine et entière des familles et des jeunes eux-mêmes, à la réflexion et au développement des réponses aux besoins proposées par le CTRDV. Cet axe de développement est au cœur du projet de service.

ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS

JOURNEE D'ETUDE SARADV – UN MODELE A REPENSER

Le SARADV, animé par le CTRDV, organise tous les 2 ans une journée spécifique à destination de l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères selon les thématiques. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupation des familles.

La dernière journée a eu lieu **le 14 mai 2022 sur le thème sports, loisirs, culture et déficience visuelle**. Elle a été co-organisée avec l'ANPEA.

Malgré la réussite de cet événement : 36 familles, soit 99 personnes, parents et enfants, force est de constater que les journées familles ne mobilisent que très peu. 36 familles sur 650 accompagnées, représente à peine un peu plus de 5.5% des familles accompagnées par le réseau SARADV.

C'est pourquoi le GTRR réfléchit à de nouvelles formules. La collaboration du SAAAS 69 avec l'association Genespoir qui soutient les familles d'enfants avec albinisme oculaire, nous oriente vers des propositions de journées avec des thématiques plus ciblées en lien avec une pathologie donnée. Cette organisation permettrait peut-être de mobiliser plus de familles concernées par une thématique, mais ne s'adresserait pas aux autres familles.

Ce modèle est donc à expérimenter. Il n'a pas été possible de faire coïncider les agendas de l'association Genespoir avec la période souhaitée du printemps 2024, la prochaine journée familles se tiendra donc en 2025.

CAFE DES PARENTS

Le SARADV a organisé un premier cycle de cafés des parents en novembre 2021, dont l'organisation était portée par la directrice adjointe du CTRDV (en tant qu'animateur), au sein d'un COPIL avec la directrice du dispositif sensoriel des PEP69/ML et la directrice adjointe des S3AS de Voir ensemble sur l'Auvergne. L'animation de ces cafés des parents a été assurée par des professionnels des S3AS du SARADV et de Voir ensemble, formés par Une Souris Verte qui a l'habitude de mener des rencontres de ce type.

Fort de cette expérience, il a été décidé de pérenniser ces cafés des parents en organisant des cafés une fois par mois sur l'année scolaire 2022-2023.

Les cafés se sont tenus en 2023, mais n'ont pas réussi à trouver leur public. A peine 1 ou 2 familles se sont connectées.



Café des parents

Après une première édition en 2021, les services CAMSP SAFEP-SAAAS et CTRDV en Rhône-Alpes et Auvergne organisent un nouveau cycle de Cafés des parents en 2022-2023

Tous les derniers jeudis du mois (autre date en octobre et décembre à cause des vacances) de 20H à 21H00 en visio

Venez échanger et partager avec d'autres parents d'enfants déficients visuels d'Auvergne Rhône Alpes. Les sujets abordés sont libres et apportés par vous.

2 animatrices vous accueilleront sur la ou les dates de votre choix et faciliteront la circulation de la parole.

Vous connecter à la visio en 1 clic, c'est facile, sans inscription préalable.

10 RDV SUR L'ANNÉE SCOLAIRE

- 29 septembre 2022
- 20 octobre 2022
- 24 novembre 2022
- 15 décembre 2022
- 26 janvier 2023
- 23 février 2023
- 30 mars 2023
- 27 avril 2023
- 25 mai 2023
- 29 juin 2023

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AUX LIENS



Alors retrouvez-vous entre parents pour tisser des liens, participez aux cafés des parents !

Un bilan a été fait avec le groupe des animatrices et il a été convenu que le format des cafés SARADV laissait la place à une poursuite de ce type d'événements plus en local, territoire par territoire. Le groupe des animatrices continuera à se former par une volonté commune du GTRR de maintenir cette dynamique au sein du réseau.

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne (<https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6>) est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les comptes-rendus d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documents adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

La mise en place d'un CVS n'est pas pertinente au sein du CTRDV et a fait l'objet d'une réflexion en interne et avec les S3AS du SARADV. Les CVS existent dans le fonctionnement des S3AS et il paraît difficile de mobiliser les familles impliquées sur plusieurs mêmes types d'instances. C'est pourquoi le CTRDV a préféré opté pour la mise en œuvre d'un groupe d'expression des familles qu'il est nécessaire de systématiser.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Les réseaux départementaux (Rhône et Métropole de Lyon)

COMITE LOUIS BRAILLE (CLB)

En 2023, ce sont les PEP69/ML qui ont une voix au conseil d'administration, et participent au CA et à l'assemblée générale. Les directeurs et adjoints de direction des structures pour DV participent à tour de rôle aux instances.

Etre membre actif du comité Louis braille permet de maintenir et renforcer les liens avec d'autres acteurs de la déficience visuelle dans le Rhône, dans un souci de complémentarité dans le champ sanitaire, médico-social ou associatif et notamment avec le secteur adulte. Ces liens visent à faciliter les passerelles pour les jeunes déficients visuels sortant des services enfants.

Des conventions avec certains des acteurs pourront à terme être engagés, notamment autour de la mutualisation et mise à disposition de professionnels rares, instructeurs de locomotion et orthoptistes notamment.

MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association les PEP69/ML est représentée par le directeur général des PEP et par un administrateur des PEP qui siègent au conseil d'administration de la MIETE. Le CTRDV est représenté par la directrice, également administratrice jusqu'en Avril 2024. Plusieurs participations sont assurées par le CTRDV : commission RH (Directrice), commission TactiLab (Directrice).

CSRP

Une nouvelle dynamique est engagée depuis septembre 2023 avec la CSRP. Un travail tripartite CSRP/SAAS/CTRDV précise les articulations entre les acteurs autour de la réponse aux besoins des jeunes dans le cadre du MPA.

Une rencontre entre les directions de la CSRP, du SAAAS et du CTRDV avec Mme Montangerand en octobre 2023 a confirmé la volonté et l'utilité de coconstruire une réponse formative aux besoins des nouveaux enseignants de la CSRP.

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES HFME-HOSPICES CIVILS DE LYON – SYBILLE GONZALEZ

La convention de partenariat a pour objet de formaliser la volonté commune du CTRDV et du service de l'Escale à Bron de mettre en commun leurs compétences, au bénéfice des enfants adolescents, jeunes adultes, adressés au CTRDV ou à l'Escale et présentant une déficience visuelle ou une acuité visuelle limite, mais ayant des difficultés fonctionnelles importantes et/des troubles des apprentissages.

Les réseaux régionaux

FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles.

Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel (mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DÉFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont à l'étude avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle.

Des professionnels du CTRDV, notamment instructrices de locomotion et transcriptrice interviennent en complément des acteurs de la FIDEV dans la formation IADV organisée par la FAF et portée localement par le FIDEV.

Les réseaux nationaux

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission.

Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple.

Le projet « DVIDéos » fait l'objet d'une élaboration conjointe ANPEA / CTRDV et d'un financement confirmé par la Fondation Cérès en 2020. Il a commencé à se déployer en 2021 pour 4 ans.

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV participe à différents groupes de travail (projet Homère, réunion des directeurs et présidents, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, formation IADV...). La directrice est membre du comité stratégique, représentant le secteur enfant, membre également du comité scientifique pour l'attribution de bourses de recherche. La directrice, les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée sont également en appui ressources de la FAF pour un groupe de travail autour de la classification des outils techniques en lien avec la CNSA.

La participation au réseau FAF permet de valoriser le savoir-faire du CTRDV et de créer du lien avec des partenaires au national.

FISAF

Les transpositeurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transpositeur adaptateur de documents. Les compétences de l'équipe de transcription du CTRDV sont valorisées par l'animation des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Plusieurs directeurs des PEP 69/ML participent régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA.

Partenaire majeur pour un des projets de recherche portés par le CTRDV.

Les laboratoires de recherche

Laboratoire DIPHE – Université Lumière Lyon 2 de Anna Rita Galiano

Laboratoire SMAS - Université de Genève d'Edouard Gentaz avec Danyelle Valente.

Laboratoire Trajectoires (laboratoire sur le handicap et sur la recherche médicale situé à l'Université Lyon 1 de Bron).

Laboratoire Impact (CNRL Lyon 1) qui travaille déjà avec l'IFMKDV et qui pourrait être intéressé pour travailler avec nous autour de thématiques en lien avec la déficience visuelle.

Laboratoire de l'Université Eiffel de Lyon sur les questions de mobilité en autonomie, avec Caroline Pigeon pourraient collaborer sur des recherches en lien avec la locomotion chez les jeunes DV.

En 2023, rapprochement avec l'Université de Paris-Saclay, René Farcy pour la recherche sur la ouïe.

FOCUS SUR LE LABORATOIRE SMAS DE GENEVE

En 2023, la directrice du CTRDV a été sollicitée pour intégrer le Comité éditorial de la future « Revue interdisciplinaire sur le handicap visuel – RIHV » de l'Université de Genève.

RIHV sera une revue en accès libre sur le handicap visuel. Elle publiera des manuscrits qui contribuent à élargir et enrichir les connaissances dans le domaine du handicap visuel et à favoriser le développement des pratiques inclusives et d'accessibilité dans tous les domaines (cadre culturel, social, éducatif, professionnel, santé). Les manuscrits, en français ou en anglais, seront publiés en ligne sur une plateforme de lecture accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Les manuscrits acceptés seront de trois types :

1. « Articles scientifique » : articles empiriques, articles théoriques ou revues de littérature (évaluation par pairs)
2. « Rapports de pratiques et usages » : contributions des professionnels, des adultes et des enfants en situation de handicap visuel eux-mêmes portant sur de nouvelles interventions, outils et dispositifs multisensoriels.
3. « Traductions » : traductions en français ou en anglais d'écrits sur le handicap visuel dans une autre langue

Le CTRDV est partenaire du développement d'un MOOC sur le handicap visuel élaboré par Edouard Gentaz

Le CTRDV va engager une recherche action autour du dé des émotions en 2025, en partenariat avec Danyelle Valente

ORGANISATION DU SERVICE

Projet de service et organisation de l'activité

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service 2020-2025. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Ces espaces visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

On distingue :

les groupes **transversaux** (qui portent sur des notions **généralistes** de type "démarche qualité", "Environnement", "Formation", "Recherche" qui impliquent le CTRDV

les groupes de **projets** (RECATT, RECOP, Luciole, D'vidéos, Tacti'Jeux...) qui sont **spécifiques** au CTRDV.

LE PROJET DE SERVICE

Le document projet de service 2020-2025 a été validé au CA de l'association le 18 janvier 2022.

Axes de développement et d'amélioration

Le projet de service définit 7 axes de développement pour l'amélioration du service rendu d'ici à 2025, dans un contexte où le domaine du médico-social est en pleine mutation.

Chaque axe de développement fait l'objet de plusieurs fiches action comme décrit ci-dessous.

Deux axes stratégiques prioritaires ont été défini pour 2022 : Participation des familles et animation et pilotage du SARADV. Cependant, nous nous attachons à répondre à l'ensemble des fiches actions définies.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Fiche action formation professionnelle (fiche action 1.1 - 1.1 - 1.3)

L'évolution du public accueilli vers davantage de handicaps associés à la DV, nécessite de faire monter en compétences les professionnels du CTRDV sur d'autres types de handicap. La fiche CPOM 2018-2022 appuie cette préconisation notamment dans le champ de l'autisme.

D'autres problématiques, notamment concernant les troubles des apprentissages et surtout les troubles neuro visuels devront faire l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la formation professionnelle des salariés.

L'évolution constante des nouvelles technologies nécessite également une montée en compétences de l'équipe autour de l'informatique adaptée.

Fiche action gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Fiche action 2)

Le CTRDV est doté de professionnels spécialisés dans la déficience visuelle, ayant pour la majorité d'entre eux suivis des formations diplômantes pour l'accompagnement d'un public DV : orthoptiste basse vision, transcripteurs adaptateurs de documents, instructrices de locomotion.

D'autres catégories de professionnels : les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée se sont spécialisés pour le public DV de par leur expérience de plusieurs années au CTRDV et des formations qualifiantes suivies au fil des ans. L'évolution du public accueilli en bilan conseil, nécessite aussi que les professionnels du bilan aient des expériences professionnelles dans d'autres champs de handicap, ce qui est le cas des ergothérapeutes notamment, qui travaillent dans d'autres services.

Il sera nécessaire de poursuivre la recherche d'une plus grande polyvalence dans les équipes à l'avenir, permettant d'adapter l'offre à la demande et de s'adapter au public qui évolue.

Fiche action partenariats (Fiche action 3)

La difficulté de recrutement de professionnels dans le champ des métiers rares et experts de la DV, l'évolution du secteur vers le développement de nouveaux dispositifs qui viennent compléter l'offre des ESMS : pôles de compétences et de prestations externalisée notamment (PCPE), l'émergence d'équipes mobiles d'appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS), tend naturellement à engager le CTRDV à :

- Renforcer les synergies et le conventionnement entre services partenaires pour :
 - Faciliter la mise à disposition de professionnels rares et experts
 - Mutualiser les productions de documents adaptés avec d'autres centres de transcription
- Établir et renforcer le partenariat avec des professionnels libéraux, tout en contribuant à les faire monter en compétences dans le domaine de la DV.

LA PROMOTION DES RESSOURCES

Fiche action stratégie de communication (Fiche action 4)

La production de ressources issue de la pratique professionnelle du CTRDV est en augmentation constante depuis plusieurs années, de même que la veille et la montée en compétences concernant les aides techniques. Toutefois, produire et disposer de ressources nécessite d'améliorer leur lisibilité en en faisant la promotion et permettre qu'elles soient transmises et utilisées par les usagers.

Un travail sur la stratégie de communication du CTRDV, se pose comme un outil indispensable permettant de contribuer à la réussite des missions.

L'un des objectifs de la stratégie de communication sera de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE PAR PROJETS

Fiche action veille et réponse à appel à projets (Fiche action 5)

Si la culture de travail par projet s'est bien installée dans la stratégie de développement du CTRDV, il faut la confirmer en permettant aux équipes de monter en compétences sur : la veille sur les appels à projet, les réponses aux appels à projets et le montage des budgets prévisionnels liés aux projets

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

Fiche action calibration de l'activité (fiche action 6)

Le CTRDV a mis en place une organisation du travail structurée et des outils de référencement et de suivi de l'activité fonctionnels.

Pourtant avec l'évolution constante du nombre d'utilisateurs bénéficiant du CTRDV (ayant doublé depuis la création du SARADV), le développement du travail par projets et donc la multiplicité des réponses apportées aux besoins (source de richesse, de complémentarité) dans un contexte où les moyens en ressources humaines spécialisées expertes n'évoluent pas suffisamment au regard des besoins, il apparaît nécessaire, comme le souligne le rapport d'évaluation externe, de calibrer certaines activités (dans le domaine de la production de supports adaptés, de bilan conseil et de suivis de jeunes). Ou tout au moins équilibrer et répartir les charges de travail pour chacune des missions.

Pour ce faire, il faut poursuivre la démarche de gestion prévisionnelle des actes et prestations à partir des données des années écoulées et des besoins identifiés par les SAAAS pour l'année en cours.

Fiche action mise en adéquation des locaux avec les besoins d'un centre ressources (Fiche action 7)

Une réflexion sur la mise en adéquation des locaux avec les différentes missions d'un centre ressources régional est à envisager, comme le souligne l'évaluateur externe. Cette réflexion est à mener plus largement dans le cadre de la restructuration des PEP/69ML et notamment du dispositif sensoriel (CAMSP sensoriels DA-DV et les 2 SAAAS du Rhône).

ANIMATION ET PILOTAGE DU RÉSEAU SARADV

Fiche action évolution du réseau SARADV (Fiche action 8)

L'évolution notable des ADPEP en Rhône-Alpes, qui développent de nouvelles organisations afin de répondre à la transformation de l'offre dans le secteur médico-social impacte :

La disponibilité des directeurs et responsables de sites notamment à rester engagés au sein du GTRR dans la même dynamique qu'auparavant. Moins de temps à consacrer au SARADV, entraîne en chaîne un ralentissement des chantiers menés en commun. Sur le plan de la gouvernance, il est nécessaire de réactiver le comité décisionnel et le COPIL, mais aussi de mener un audit sur la dynamique du SARADV pour une actualisation de la convention de partenariat.

L'organisation initiale était configurée sur le territoire Rhône-Alpes, l'élargissement du SARADV à la grande Région AuRA, comme demandé par l'ARS devra se structurer.

Le travail d'harmonisation des pratiques entre les services du SARADV initial continue à être le cœur de l'animation du SARADV sur le territoire Rhône-Alpes. Cette harmonisation est rendue possible par le fait que le SARADV fait partie de l'URPEP qui partage déjà des outils en commun, comme le dossier unique de l'utilisateur, MédiatEAM. Il paraît en revanche difficile de penser l'harmonisation des pratiques avec les dispositifs DV de l'Auvergne, qui ne sont pas gérés par les PEP et qui ont développé leurs propres outils et leur propre organisation.

La demande de l'ARS devra être néanmoins précisée quant aux attendus dans le niveau de répartition entre Auvergne et Rhône-Alpes. Il serait par exemple possible et souhaitable d'envisager d'élargir à l'Auvergne la mise à disposition des ressources : RECATT, RECOP, Mallette. Ainsi que l'organisation d'événements à destination des familles : cafés des parents, journées thématiques, ...

Un diagnostic partagé sur le fonctionnement du SARADV et le SARADV élargi sera donc à envisager.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Fiche action place de la famille (Fiche action 9)

Le CTRDV veut développer une participation plus large et plus centrale des utilisateurs et de leur famille dans les réflexions sur le développement du projet de service.

Cette participation passe par :

Une communication plus ciblée et plus directe envers les familles, faire connaître le CTRDV pour donner envie de participer à son organisation et son développement.

Une organisation permettant l'expression, le recueil des attentes, la participation active des familles à la réflexion et la mise en œuvre du projet de service par l'instauration et/ou le renforcement de groupes d'expression des usagers et des familles, de groupes de travail, de participation à l'organisation d'événements, d'actions de formation, ...

Fiche action actualisation des outils de la loi 2002-02 Droits et information des usagers (Fiche action 10)

La loi 2002-2 prévoit la mise en place d'un certain nombre d'outils afin de garantir les droits des usagers. Les documents relatifs aux outils de la loi 2002-2 sont obsolètes ou inexistant. Il est nécessaire non seulement de les réécrire mais aussi de les adapter pour les rendre accessibles à tous les publics accompagnés.

PERSONNALISATION DU SERVICE RENDU

Fiche action développement de l'autodétermination (Fiche action 11)

Même si les familles et les jeunes sont pleinement associés aux objectifs personnalisés d'accompagnement proposés par l'équipe mobile notamment, il nous faut encore travailler les modalités permettant l'expression et le recueil des besoins et attentes de l'utilisateur lui-même lorsqu'il est en âge de se déterminer, et/ou de ses parents pour les plus jeunes.

L'ORGANISATION INTERNE

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles et groupes de travail :

Réunions institutionnelles	Durée / Fréquence	Contenu
Equipe complète	1H30 Mensuelle	Partage d'informations Actualité des secteurs Travail collaboratif
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco 1H30 3 fois/an	Evocation des situations Organisation du travail Harmonisation des pratiques
Transcription	1H00 Bimensuelle en équipe Mensuelle avec la direction	Partage d'informations Organisation du travail
Reprographie/bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail
Bilan conseil	1H30 équipe BC Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail
Direction de secteur	2H00 Mensuelle	Stratégie/projets/actualités du secteur

Groupes transversaux	Durée fréquence	Contenu
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les mois	Référentiel qualité Enquêtes de satisfaction DUERP
COFIL Formation	2H00 3 fois par an	Stratégie /catalogue Qualiopi
Groupe communication	1H00 par mois	Stratégie de com et programmation éditoriale
Groupe recherche	1H00 par mois	Définition/Analyse des possibles
Groupe environnement	1H00 par mois	Ligne éditoriale

Groupes projets	Durée fréquence	Contenu
RECOP	En fonction du besoin	Organisation du travail/ développement de projets
RECATT	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets
JEUX ADAPTES	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets

LA DÉMARCHE QUALITÉ

LA DÉMARCHE CONTINUE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

Le groupe démarche qualité du CTRDV a la charge une fois par mois de travailler sur le plan d'action établi et de rédiger les procédures à mettre en œuvre. Le groupe se réunit chaque mois.

Un groupe démarche qualité associatif devrait se mettre en œuvre en 2024, avec l'embauche d'un chargé de mission, afin de relancer la dynamique autour de ces questions et guider le travail des établissements et services.

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉVALUATIONS

L'échéance de la prochaine évaluation externe est fixée au 2ème semestre 2027 pour le CTRDV.

DÉMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le responsable SI de l'association participe à ces travaux.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

La fiche action CPOM du CTRDV porte essentiellement sur la mise en œuvre de formations dans le cadre du plan de formation associatif, pour adapter les pratiques actuelles d'accompagnement, en particulier auprès de jeunes pouvant avoir un TSA en complément d'une déficience visuelle. L'équipe a été formée en 2022.

Sur l'Axe 2, le déploiement du référentiel qualité est fait (voir paragraphe précédent).

La finalisation du plan bleu et du plan de reprise d'activité (plans qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020) s'est faite en 2021. La réactivation d'un groupe d'expression interne au CTRDV est aussi à réaliser.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

Type de contrôle	Date du contrôle	Entreprise intervenante
Installations électriques	11/12/2023	VERITECH
Système de lutte contre l'incendie	11/12/2023	VERITECH
Alarme incendie	11/12/2023	VERITECH
Rideaux métalliques de sécurité	13/11/2023	COPAS Système

RESSOURCES HUMAINES

De la difficulté à remplacer les professionnels rares

Le recrutement de professionnels dans le secteur médico-social devient de plus en plus difficile, par manque d'attractivité du secteur en termes de salaires. La prime Ségur n'a malheureusement pas amélioré notablement la situation.

Ce constat est encore plus marqué concernant les métiers spécifiques de la déficience visuelle, compte tenu du peu de candidats correspondant aux profils attendus, les absences souvent non remplacées ont un impact non négligeable sur l'organisation du travail afin d'assurer la continuité de service.

Pour le CTRDV, le manque de candidats ergothérapeute, instructeur de locomotion et orthoptiste nous a obligé à penser un peu différemment notre organisation.

Le recours à des prestataires transcripseurs extérieurs, ainsi qu'à des heures supplémentaires accordées aux salariés pour pallier les absences a été mis en œuvre.

ORGANIGRAMME

Répartition des ETP – CTRDV	ETP budget Janvier 2024	ETP réel Janvier 2024
Direction	1.374	1.374
Bilan Conseil	0.6	0.8
Equipe Mobile + informaticien	5.8	3.6
Services administratifs et généraux	1.3	1
Transcription	10.25	10.05
Bibliothèque adaptée	1.5	1.25
TOTAL	20.82	17.08

Au 1er Janvier 2024, l'effectif est de 24 salariés, ce qui représente 20.82 ETP.

Il manque 3.74 ETP (postes non pourvus/réductions de temps de travail)

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle est composée de :

- La directrice de secteur (0.374 ETP)
- La directrice (0.5 ETP)
- L'adjointe de direction (0.5 ETP) embauchée le 8 janvier 2024 pour un total de 1.84 ETP.
- La secrétaire 1 ETP

La directrice adjointe du CTRDV est passée directrice en septembre 2023, ayant accepté le poste de direction du dispositif Bossuet en plus de son temps sur le CTRDV. Son temps de travail est partagé à mi-temps sur le CTRDV et mi-temps sur le CMPP et le SESSAD Bossuet, de même pour l'adjointe de direction.

La directrice a assuré une mission de 4 mois de mars à juillet 2023 à mi-temps sur le dispositif Bossuet. De mars 2023 à janvier 2024 elle assuré le pilotage du CTRDV et du dispositif Bossuet.

Le responsable technique (0.3 ETP) qui participait à l'équipe de direction élargie, a mis fin à ses fonctions au sein du CTRDV en Novembre 2023, pour se consacrer pleinement à ses fonctions associatives : responsable SI et responsable du projet santé numérique. Il n'a pas été remplacé.

La directrice de secteur a réduit l'impact budgétaire de son temps de travail sur le CTRDV de 0.84 à 0.374 ETP

ÉQUIPE BILAN CONSEIL

L'équipe est composée de :

- l'ophtalmologiste à 0,3 ETP
- l'orthoptiste à 0,3 ETP depuis novembre 2023, suite à la réduction de temps de travail de la coordinatrice/chargée de recherche qui est restée à 0.1 ETP pour piloter la mission de recherche.
- 0.2 ETP de temps d'une ergothérapeute en poste (sur 0.7 ETP de sa fonction d'ergothérapeute) pour assurer la coordination du bilan conseil avec l'appui du médecin.

ÉQUIPE MOBILE

L'équipe est composée de :

- 1 ergothérapeute à 0.7 ETP (dont 0.2 ETP consacrés à la coordination du BC)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP
- 1 ergothérapeute à 0.35 ETP (congé parental partiel - poste à 0.5 ETP)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP (suite à démission ergo à 0.35 ETP - poste à pourvoir)
- 1 instructrice de locomotion à 1 ETP
- 1 instructrice de locomotion à 0.8 ETP (en formation IADV en 2023/2024)
- 1 instructrice de locomotion à 0.30 ETP (temps partiel thérapeutique – poste à 0.45 ETP)

L'informaticien en informatique adapté (0.5 ETP) intervient en appui de l'équipe mobile et notamment sur le développement du RECATT.

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 11 personnes, soit 10.25 ETP (9 personnes à 1 ETP ; un professionnel à 0,5 ETP issu d'un poste polyvalent et une transcriptrice à 0.55 ETP ayant par ailleurs des missions d'IPRP pour l'association pour 0.25 ETP).

Sur ce total, 0,70 ETP sont consacrés à des missions spécifiques : activités de formation du CTRDV (0,1 ETP), développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,3 ETP) et participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, projet pré-braille, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par un professionnel dont le temps de travail se répartit à 0,5 ETP sur la transcription et 0,5 ETP sur la reprographie.

BIBLIOTHÈQUE/LUDOTHÈQUE

1 poste à 0.75 ETP du fait du passage à la retraite progressive (poste à 1ETP- remplacé uniquement sur la période haute d'activité en reprographie de Mai à juillet et de septembre à octobre par des intérimaires)

ARRIVÉES / DEPARTS

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- Réduction du temps de travail de la directrice de 1 ETP à 0.5 ETP
- Réduction de l'impact budgétaire de la directrice de secteur de 0.84 à 0.374 ETP
- Embauche d'une adjointe de direction à 0.5 ETP
- Départ du cadre technique à 0.3 ETP (non remplacé)

ÉQUIPE MOBILE

A noter la démission en Avril 2023 de l'ergothérapeute à 0.35 ETP. Ce poste est toujours en cours de recrutement sur la base de 0.5 ETP pour compenser le glissement de 0.2 ETP d'ergothérapeute sur la fonction de coordination du bilan conseil.

On note le congé parental partiel d'une ergothérapeute qui a réduit son temps de travail de 0.5 ETP à 0.35 ETP de septembre 2023 jusqu'en novembre 2024.

A noter également le temps partiel thérapeutique pour une instructrice de locomotion qui passe de 0.45 à 0.30 ETP en octobre 2023.

Nous notons donc une perte de moyens en ergothérapie de 0.65 ETP et en locomotion de 0.15 ETP

TRANSCRIPTEURS

Mouvement

Un salarié est parti en janvier 2023. Il est remplacé à compter du 1^{er} mars 2023.

Formation des transcripateurs

Une salariée a terminé sa formation FISAF en février 2023.

Une autre est engagée sur cette même formation et termine en juillet 2024.

Un transcripateur à mi-temps a également suivi une formation depuis septembre 2022, celle-ci s'est terminée en septembre 2023.

Un autre transcripateur a débuté sa formation FISAF en février 2024.

Il a fallu renforcer les ressources humaines pour pallier les absences des professionnels en formation.

Depuis décembre 2020, nous travaillons sous convention avec une transcriptrice libérale qui s'est associée avec une autre transcriptrice depuis septembre 2022. La collaboration se poursuit sur les périodes de surcroît d'activité liée aux absences, afin de ne pas pénaliser les jeunes.

BILAN CONSEIL

Le médecin ophtalmologiste qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de Juin 2022 a été réembauchée en octobre 2022.

Une orthoptiste a été embauchée en novembre 2023 suite à la réduction de temps de travail de la coordinatrice du bilan conseil qui assurait également les bilans orthoptiques.

RÉCAPITULATIF

Poste	Mouvement	Date	Remplacement
Directrice de secteur	Réduction impact budgétaire de 0.84 à 0.379 ETP		
Directrice	Réduction temps de travail de 1 à 0.5 ETP	Mars 2023	0.5 ETP adjointe de direction
Adjointe de direction	Embauche à 0.5 ETP	Janvier 2024	Compense la réduction de 0.5 ETP de la directrice
Transcripteur	Licenciement	31/01/2023	Remplacé le 1/03/2023
Ergothérapeute	Démission - 0.35 ETP	05/04/2023	Poste à pourvoir 0.5 ETP
Coordinatrice du bilan conseil/chargée de recherche	Réduction temps de travail de 0.5 à 0.1 ETP	01/09/2023	Maintien 0.1 ETP chargée de recherche 0.2 ETP d'ergothérapeute sur BC Embauche orthoptiste 0.3 ETP (6/11/23)
Instructrice de locomotion	Réduction temps de travail : de 0.45 à 0,30 ETP	9/10/2023	Pas de remplacement
Ergothérapeute	Réduction temps de travail congé parental : de 0,5 à 0,35 ETP	1/09/2023	Pas de remplacement

ACTIONS DE FORMATION SUIVIES

En 2023 trois formations diplômantes en cours pour 3 transcripteurs et une formation IADV pour une instructrice de locomotion ont notamment été mises en œuvre.

Intitulé de la formation	Fonction des professionnels	Nombre de pros	Début de réalisation	Fin de réalisation	Nombre d'heures
Formations diplômantes					
Formation IADV- module AVJ	Instructrice de locomotion	1	Septembre 2023	Juin 2024	
Master 2 – sciences de l’information et des bibliothèques	Transcripteur	1	Septembre 2022	Juin 2023	800
Transcripteur adaptateur de documents	Transcriptrice	1	Septembre 2022	Juin 2024	
Transcripteur adaptateur de documents	Transcriptrice	1	Mars 2021	Février 2023	
Formations non diplômantes					
Prévenir et faire face aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel au travail	Directrice (formation collective associative)	1	2023	2023	7
Formation bloc-notes BrailleSense	Ergothérapeutes, informaticien	5			14

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

Poursuite de la dynamique partenariale

Activité bilan conseil en direction de publics avec troubles associés et problématiques neurovisuelles – partenariat avec l'Escale

Développement de la mission Recherche : plusieurs actions de recherche engagées et partenariat élargi avec plusieurs laboratoires de recherche, publications et interventions dans des colloques.

Développement du RECATT : CNR pour actualisation du fonds ; structuration de l'offre de prêts et communication

Les enjeux dans la mise en œuvre du projet de service 2020-2025 :

Accroître la participation des familles à la vie du service et au développement des projets

Structurer le pilotage de l'activité en réponse au futur CPOM

Inscrire l'animation du SARADV dans un nouveau portage politique : envisager les dynamiques nouvelles du SARADV dans un contexte de transformation de l'UPEP en ARPEP

LISTE DES RÉDACTEURS

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

Rédaction du rapport
Carole Malet, directrice

Contributions
Florence de Saint Etienne, ophtalmologiste
Hind Drissi, chargée de recherche
Jonathan Fabreguettes, transcripteur
Fabienne Louët, responsable bibliothèque
Emmanuelle Martos, secrétaire
Manolis Patriarche, informaticien
Marie-Laure Simon, transcriptrice